

# Perspectives économiques en Afrique 2015

THÈME SPÉCIAL :

## Développement territorial et inclusion spatiale

Afrique du Sud  
 Algérie  
 Angola  
 Bénin  
 Botswana  
 Burkina Faso  
 Burundi  
 Cabo Verde  
 Cameroun  
 Comores  
 Congo  
 Congo, Rép. dém.  
 Côte d'Ivoire  
 Djibouti  
 Égypte  
 Érythrée  
 Éthiopie  
 Gabon  
 Gambie  
 Ghana  
 Guinée  
 Guinée-Bissau  
 Guinée équatoriale  
 Kenya  
 Lesotho  
 Libéria  
 Libye  
 Madagascar  
 Malawi  
 Mali  
 Maroc  
 Maurice  
 Mauritanie  
 Mozambique  
 Namibie  
 Niger  
 Nigéria  
 Ouganda  
 Rép. centrafricaine  
 Rwanda  
 Sao Tomé-et-Principe  
 Sénégal  
 Seychelles  
 Sierra Leone  
 Somalie  
 Soudan  
 Soudan du Sud  
 Swaziland  
 Tanzanie  
 Tchad  
 Togo  
 Tunisie  
 Zambie  
 Zimbabwe



GROUPE DE LA BANQUE  
 AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



CENTRE DE DÉVELOPPEMENT



Au service  
 des peuples  
 et des nations





## Synthèse

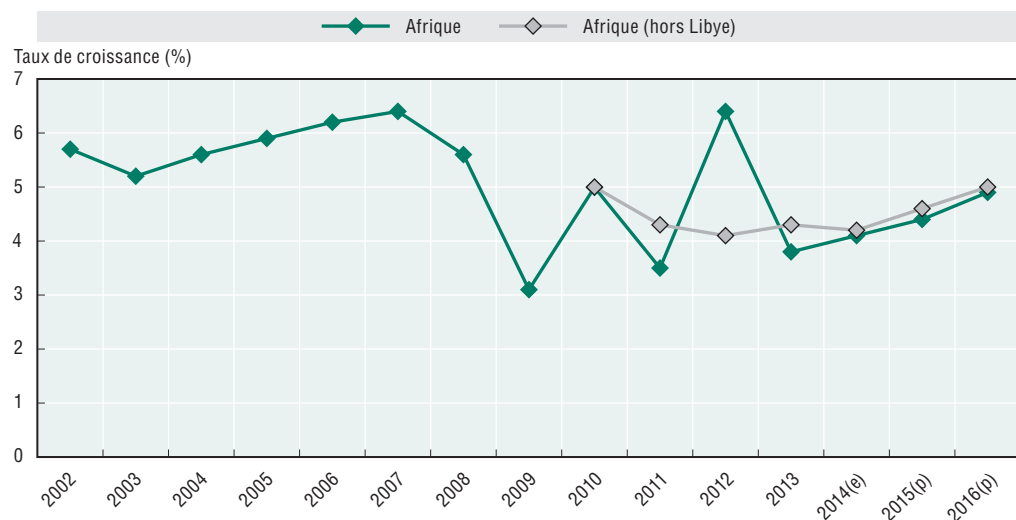
# Vers des stratégies de développement localisées et plus inclusives en Afrique

## Performances et perspectives en Afrique

### Perspectives macroéconomiques en Afrique

La croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique devrait se consolider en 2015 et 2016, à 4.5 % et 5 %, après deux années d'expansion modérée (3.5 % et 3.9 % en 2013 et 2014). En 2014, la performance a été inférieure d'un point de pourcentage environ aux prévisions des *Perspectives économiques en Afrique* de l'année dernière, l'économie mondiale restant fragile et certains pays africains étant confrontés à de graves difficultés intérieures de diverses natures. Mais l'économie mondiale reprend des couleurs et si les prévisions de cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* se révèlent correctes, alors l'Afrique devrait bientôt renouer avec les impressionnants taux de croissance d'avant la crise économique mondiale de 2008/09.

Graphique 1. Croissance économique en Afrique, 2002-16



Note : (e) estimations ; (p) prévisions.

Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.

L'Afrique de l'Ouest affiche une croissance relativement soutenue de 6 % en 2014, malgré le combat qu'elle doit livrer contre le virus Ebola. Au Nigéria (6.3 % de croissance), l'impulsion est essentiellement venue des secteurs non pétroliers, signe que l'économie se diversifie. A contrario en Afrique australe, la croissance est passée sous la barre des 3 %, la locomotive de la région, l'Afrique du Sud, n'enregistrant qu'une hausse de 1.5 %.

Tableau 1. Taux de croissance par région, 2013-16

(croissance du PIB en volume, %)

|                                           | 2013       | 2014 (e)   | 2015 (p)   | 2016 (p)   |
|-------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Afrique</b>                            | <b>3.5</b> | <b>3.9</b> | <b>4.5</b> | <b>5.0</b> |
| Afrique centrale                          | 4.1        | 5.6        | 5.5        | 5.8        |
| Afrique de l'Est                          | 4.7        | 7.1        | 5.6        | 6.7        |
| Afrique du Nord                           | 1.6        | 1.7        | 4.5        | 4.4        |
| Afrique australe                          | 3.6        | 2.7        | 3.1        | 3.5        |
| Afrique de l'Ouest                        | 5.7        | 6.0        | 5.0        | 6.1        |
| Pour mémoire :                            |            |            |            |            |
| Afrique hors Libye                        | 4.0        | 4.3        | 4.3        | 5.0        |
| Afrique subsaharienne                     | 4.7        | 5.2        | 4.6        | 5.4        |
| Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud | 5.4        | 6.2        | 5.2        | 6.2        |

Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.

La demande intérieure a continué de doper les performances de nombreux pays africains, la demande extérieure restant pour l'essentiel modérée, plombée par l'affaiblissement des marchés d'exportation, en particulier dans les pays avancés et, dans une moindre mesure, dans les économies émergentes. En valeur, les exportations ont elles aussi pâti de ce tassement des prix mais pour ce qui concerne l'Afrique, elles devraient retrouver des couleurs en 2015 et en 2016, dans le sillage de la reprise mondiale. En 2014, la demande intérieure dans la plupart des pays a surtout été tirée par la consommation privée et les investissements publics d'infrastructure, ces derniers étant par ailleurs de plus en plus financés par l'émission d'obligations souveraines.

Côté offre, l'environnement des affaires et le climat d'investissement se sont améliorés dans de nombreux pays d'Afrique, ce qui conforte les perspectives de croissance à long terme. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo (RDC), le Sénégal et le Togo figurent même parmi les dix pays ayant le plus introduit des réformes à cet effet. Cinq secteurs sont à l'origine du développement de l'offre du continent en 2014, à savoir l'agriculture, les industries extractives, la construction et les services et, dans une moindre mesure, les industries manufacturières. Mais il ne faut pas se focaliser sur la seule croissance sectorielle, du fait des importants effets de retombées d'un secteur à l'autre. D'autant que la modernisation et la transformation structurelle – processus par lequel des activités nouvelles et plus productives apparaissent et des ressources sont réallouées des activités traditionnelles vers ces activités nouvelles – se manifestent aussi dans certains secteurs.

Jusqu'ici, les économies africaines ont relativement bien résisté à l'effondrement des cours internationaux des produits de base. La production de matières premières a souvent augmenté malgré cette baisse des prix, sachant que la croissance a également été dopée par d'autres secteurs. Mais si cette faiblesse des cours des matières premières perdure ou s'aggrave, la croissance dans les pays riches en ressources pourrait diminuer, les gouvernements devant tailler dans les dépenses. Ils resteront à l'affût des évolutions sur les marchés clés, notamment en Chine et en Europe. Il existe des effets positifs, cependant, car la baisse des cours du pétrole apaise l'inflation, augmente les revenus réels et renforce les marchés d'exportation.

Dans les pays où les tensions inflationnistes se sont relâchées, comme le Botswana, les membres de la Communauté économique monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le Mozambique et le Rwanda, les taux d'intérêt directeurs ont été abaissés pour stimuler la croissance. Cependant, dans les pays où la monnaie a subi des pressions sur le



marché des changes, comme le Nigéria, les banques centrales ont réagi en durcissant leurs politiques, afin de stabiliser les cours et d'endiguer l'inflation. La plupart des pays africains ont poursuivi leurs politiques budgétaires prudentes pour maintenir les déficits à des niveaux viables. Mais dans certains cas, y compris des pays exportateurs de pétrole, la situation budgétaire s'est dégradée malgré les efforts pour limiter les dépenses et améliorer le recouvrement des impôts.

#### Encadré 1. L'impact économique d'Ebola

L'épidémie d'Ebola a été particulièrement virulente en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, provoquant d'immenses souffrances humaines et de lourdes pertes financières. L'épidémie a porté un coup d'arrêt aux impressionnants progrès obtenus par ces pays depuis quelques années en matière de stabilité macroéconomique et budgétaire. Seule une reprise progressive peut être attendue à court terme (PNUD, 2014a). Fin mars 2015, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de décès déclarés dépassait la barre des 10 000 victimes, pour plus de 25 000 cas répertoriés. Mais grâce à l'aide internationale et l'action des gouvernements nationaux dans la région, la situation semble s'améliorer et la propagation du virus aux pays voisins a été endiguée.

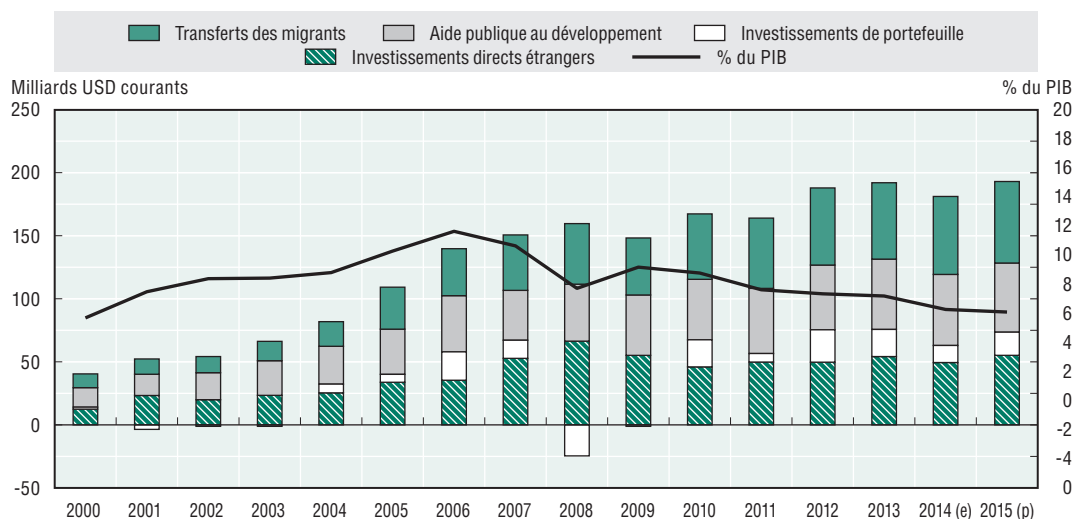
Le déficit en termes de PIB pour les trois pays considérés ensemble (par rapport aux prévisions de l'an dernier) ressort autour de 1.4 milliard USD en parité de pouvoir d'achat, ventilé comme suit : 775 millions pour la Sierra Leone, 460 millions pour la Guinée et 165 millions pour le Libéria. Cela équivaut à une perte de revenu par habitant d'environ 130 USD en Sierra Leone et autour de 40 USD au Libéria et en Guinée. Le scénario proposé ici part de l'hypothèse que l'épidémie sera maîtrisée courant 2015 mais que l'activité économique restera déprimée, surtout en Sierra Leone où les indicateurs devraient se contracter. Mais à l'horizon 2016, la reprise devrait être au rendez-vous pour les trois pays. Cette baisse de l'activité économique a pesé sur les recettes publiques alors même que les dépenses sociales additionnelles ont augmenté (PNUD, 2014b). Mais avec le fléchissement de la croissance et l'affaiblissement des positions budgétaires, les risques d'instabilité macroéconomique et financière augmentent. L'épidémie menace aussi de détourner les dépenses des gouvernements et des donateurs au profit des services sanitaires d'urgence et au détriment des autres infrastructures, ce qui pourrait rejaillir sur la croissance à plus long terme. La perception d'un retour à l'instabilité pourrait prendre des années à s'effacer et freiner également le potentiel de croissance (Hettinger, 2014).

Alors même que la propagation du virus aux pays voisins a été contenue, la région dans son ensemble a été affectée, à cause de la baisse des échanges transfrontaliers et du nombre de touristes, en particulier au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie et au Sénégal (pour plus de détails, voir les notes pays respectives sur [www.africaneconomicoutlook.org/fr/](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/)).

#### Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique

En 2014, les apports financiers extérieurs à l'Afrique devraient atteindre un total de 181 milliards de dollars (USD), soit 6 % de moins en termes nominaux qu'en 2013. Ce reflux s'explique par le brusque tassement des investissements de portefeuille et un léger fléchissement des investissements directs étrangers (IDE) sur fond de modération de la demande mondiale et de baisse des cours des matières premières, en particulier des métaux. Cette évolution contrebalance la légère augmentation des transferts des migrants (+2.1 %) et de l'aide publique au développement (APD) (+1.1 %). Globalement, les flux extérieurs devraient, selon les estimations, représenter au total en moyenne 7.3 % du PIB en 2014, contre 8.2 % en 2013.

Graphique 2. **Apports financiers extérieurs à l'Afrique, 2000-15**

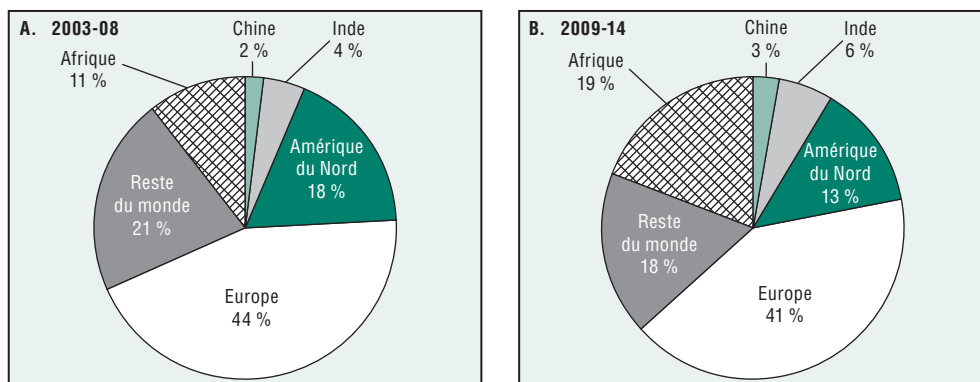


Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en volume prévu de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport à paraître de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale. (Ce graphique ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public, ni des crédits commerciaux.)

Source : Calculs des auteurs d'après CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et les données des *Perspectives économiques en Afrique*.

Les apports privés extérieurs que sont les investissements et les transferts des migrants tirent désormais la hausse des financements extérieurs. Les investissements étrangers devraient ressortir à 73.5 milliards USD en 2015, sous-tendus par les opérations dans des projets nouveaux réalisées par l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde. Les IDE se diversifient au profit des biens de consommation et des services et ne sont plus uniquement dirigés vers les ressources minérales. Ils s'orientent par ailleurs davantage vers les grands centres urbains pour satisfaire les attentes d'une classe moyenne en plein essor. L'emprunt souverain de l'Afrique a continué d'augmenter.

Graphique 3. **Sources des investissements dans des projets nouveaux en Afrique (par nombre de projets), 2003-08 et 2009-14**



Sources : Calculs des auteurs d'après fDi Markets (2014) et CNUCED (2014).





Les transferts officiels ont été augmentés par six depuis 2009 et devraient atteindre 64.6 milliards USD en 2015, avec l'Égypte et le Nigéria recevant la majorité des flux. Ils restent la principale source d'apports financiers internationaux à l'Afrique, puisqu'ils représentent 33 % environ de ces apports extérieurs depuis 2010. L'APD devrait, quant à elle, retomber à 54.9 milliards USD et continuer sur cette tendance baissière. Plus des deux tiers des économies d'Afrique subsaharienne – dont la majorité sont des pays à faible revenu – recevront moins d'aide en 2017 qu'en 2014 (OCDE, 2014a).

Malgré les nettes avancées obtenues depuis dix ans en matière de collecte des recettes fiscales, la mobilisation des ressources intérieures reste limitée. Entre 2003 et 2013, le financement intérieur public en Afrique a été multiplié par plus de trois, passant de 157 à 507 milliards USD. Par rapport à 2012, le total des recettes fiscales en 2013 a accusé une légère baisse, d'environ 1.5 %, essentiellement due à une diminution des rentes tirées des ressources naturelles.

#### **Encadré 2. Financement du développement : de Monterrey (2002) à Addis (2015)**

La troisième conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juillet 2015 à Addis-Abeba, sera l'occasion de dresser un bilan des avancées obtenues depuis la conférence de Monterrey en 2002 pour financer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans cette perspective, la communauté internationale est en train d'élaborer un nouveau cadre de financement du développement pour les Objectifs de développement durable (ODD) appelés à succéder aux OMD. Les dirigeants de l'Union africaine (UA) représentant la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 (PCA) ont insisté sur la nécessité de diversifier les sources de financement mais aussi de garantir une utilisation efficace de ces fonds (Union africaine, 2014).

Depuis la conférence de Monterrey, les options de financement du continent se sont considérablement étoffées, les apports financiers privés prenant une importance croissante : ils sont passés de 63 % du total des apports extérieurs en 2002-06 à plus de 70 % en 2010-14. L'Afrique a su attirer un volume croissant d'investissements étrangers, notamment infra-africains et en provenance d'autres économies émergentes.

Les investissements de portefeuille en faveur du continent ont eux aussi progressé. Depuis 2011, plus d'une dizaine de pays – dont le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda – ont émis pour la première fois des obligations souveraines sur les marchés internationaux dans l'objectif de financer de grands projets d'infrastructures.

Alors que les flux privés de capitaux sont volatiles, ces transferts peuvent constituer une source plus stable de devises pour des visées de long terme, comme le développement du secteur financier (Ncube et Brixiova, 2013). En 2014, les dirigeants du G20 ont convenu de réduire le coût moyen global des transferts de fonds de 5 % ; de soutenir les actions menées par les pays pour faire face aux coûts et améliorer la disponibilité des services de transfert de fonds, en particulier pour les pauvres ; et d'utiliser les flux de transferts de fonds pour accélérer l'inclusion financière et le développement (GPFI, 2014).

### Encadré 2. Financement du développement : de Monterrey (2002) à Addis (2015) (suite)

Les apports financiers publics perdent de leur vigueur. Contrairement aux apports privés, le poids relatif des apports publics internationaux et, en particulier de l'aide bilatérale des pays de l'OCDE, s'érode. La part de l'APD dans le total des apports extérieurs a reculé entre 2002-06 et 2010-14, de 37 à 30 %. Cette tendance illustre une évolution de la répartition régionale de l'aide, avec une baisse des dons aux pays africains à faible revenu et une hausse des prêts à conditions de faveur aux pays asiatiques à revenu intermédiaire. Mais la coopération Sud-Sud continue de croître rapidement, puisqu'elle a plus que doublé entre 2006 et 2011 (ONU, 2014).

Les recettes fiscales sont en hausse, grâce aux efforts pour améliorer la collecte et aux retombées des cours élevés des matières premières (Sy, 2015). Mais malgré ce volontarisme et les réformes introduites, la mobilisation fiscale reste faible. Réitérant les messages clés du Consensus de Monterrey 2002 et la Déclaration de Doha de 2008 dans le cadre de la position commune de l'Afrique en 2014 sur l'agenda de développement post-2015, les dirigeants de l'Union africaine ont déclaré que les politiques qui augmentent et améliorent la qualité des finances à partir de sources nationales devraient rester une priorité pour les gouvernements (Union africaine, 2014).

## Commerce et intégration régionale en Afrique

L'Afrique n'est pas à l'abri des chocs et des changements dans l'économie mondiale qui pourraient aider ou entraver ses efforts pour accélérer l'intégration et abaisser les frontières. Le *Rapport sur le commerce mondial 2014* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a identifié quatre grandes tendances lors de la dernière décennie qui ont eu un impact sur l'intégration africaine :

- L'impact croissant des chocs sur l'économie mondiale : l'ouverture des échanges peut propager les retombées mais aussi aider à réduire la volatilité.
- La croissance phénoménale du commerce tirée par les économies émergentes et stimulée par la demande de matières premières : celle-ci a contribué à réduire l'écart de revenu entre les pays émergents et développés, mais l'Afrique est à la traîne.
- L'expansion des chaînes de valeur mondiales (CVM) : la part dans le commerce total des biens intermédiaires, services et composants entre les pays en développement est passée d'environ 6 % en 1988 à près de 25 % en 2013. Cela a créé de nouvelles possibilités, néanmoins les entreprises africaines ont connu des difficultés pour participer significativement dans les chaînes de valeur mondiales (BAfD et al., 2014).
- L'évolution des prix des exportations des combustibles et produits miniers.

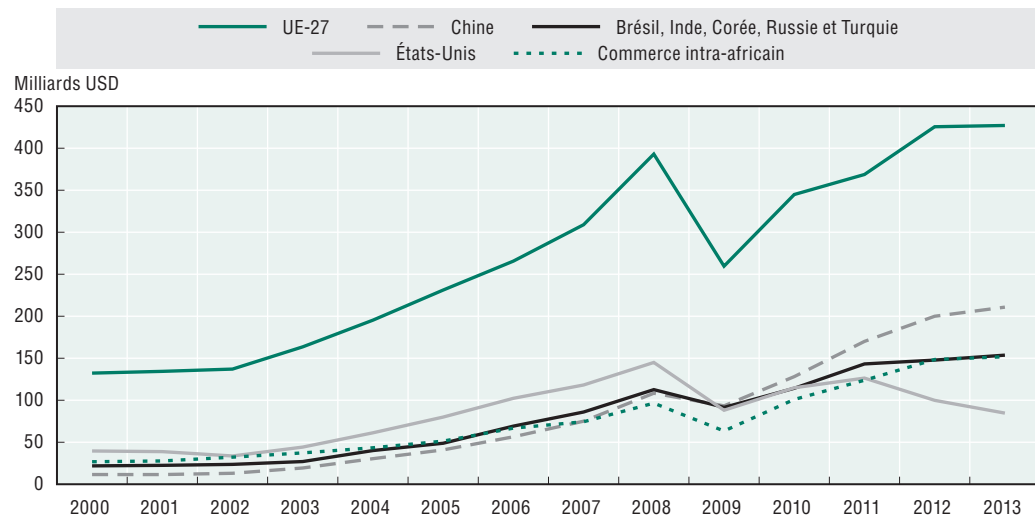
Deux autres tendances notables vont créer des opportunités et des défis pour l'Afrique : les accords de simplification visant à faire tomber les obstacles au commerce, et la nouvelle vague d'accords commerciaux de grande envergure.

L'évolution récente des flux commerciaux en Afrique révèle un changement de dynamique et un durcissement de la concurrence de la Chine pour les marchés africains. Si l'Europe occupe toujours la première place au sein des partenaires commerciaux régionaux du continent, les échanges de l'Afrique avec l'Asie ont progressé de 22 % sur la période, contre seulement 15 % avec l'Europe. Les exportations de biens manufacturés de l'Europe à destination de l'Afrique ont chuté entre 2002 et 2011, de 32 % du total à 23 % – au contraire de l'Asie dont la part dans le commerce africain est passée de 13 à 22 % du



total sur la même période. En 2009, la Chine a supplanté les États-Unis comme premier pays partenaire commercial de l'Afrique.

Graphique 4. Échanges commerciaux de l'Afrique avec certains partenaires, 2000-13



Source : Calculs des auteurs d'après la base de données COMTRADE des Nations Unies, <http://wits.worldbank.org/wits/>.

La volatilité des prix pourrait être source de difficultés pour les producteurs africains de matières premières. Début 2015, les cours mondiaux ont atteint leur niveau le plus bas depuis 5 ans. Cette évolution devrait rejaillir sensiblement sur les échanges, l'investissement et la croissance économique en Afrique, puisque les minéraux et minerais constituent les deux tiers des exportations de marchandises du continent. Selon l'OMC, celles-ci ont reculé de 5.8 % entre 2012 et 2013, à 602 milliards USD (3.3 % du total des exportations mondiales). Parallèlement, les importations n'ont que faiblement progressé, de 2.2 %, à 628 milliards USD (3.4 % du total mondial). Les exportations de marchandises de l'Afrique sont dominées par les pays producteurs de pétrole (330 milliards USD) et l'Afrique du Sud (96 milliards USD), ce qui souligne la nécessité de privilégier le développement industriel, les activités à valeur ajoutée et la diversification.

Le commerce entre pays africains progresse mais principalement à l'intérieur des sous-régions. Les exportations intra-africaines ont bondi de 50 % entre 2010 et 2013, passant de 40.9 milliards à 61.4 milliards USD (FMI, Direction des statistiques commerciales, non daté), la progression entre 2012 (55 milliards USD) et 2013 s'établissant à 11.5 %. Mais la part des exportations entre régions d'Afrique est restée pratiquement stable entre 2012 et 2013, n'augmentant que de 11.3 à 12.8 %, signe sans doute de la faiblesse des chaînes de valeur régionales et du faible niveau de commerce de biens intermédiaires entre pays africains.

## Développement humain en Afrique

Les pays africains ont fait des progrès significatifs dans toutes les dimensions du développement humain, comparables à d'autres régions du monde. En 2014, 17 pays africains sur 52 ont atteint un niveau élevé ou moyen du développement humain (tableau 2).



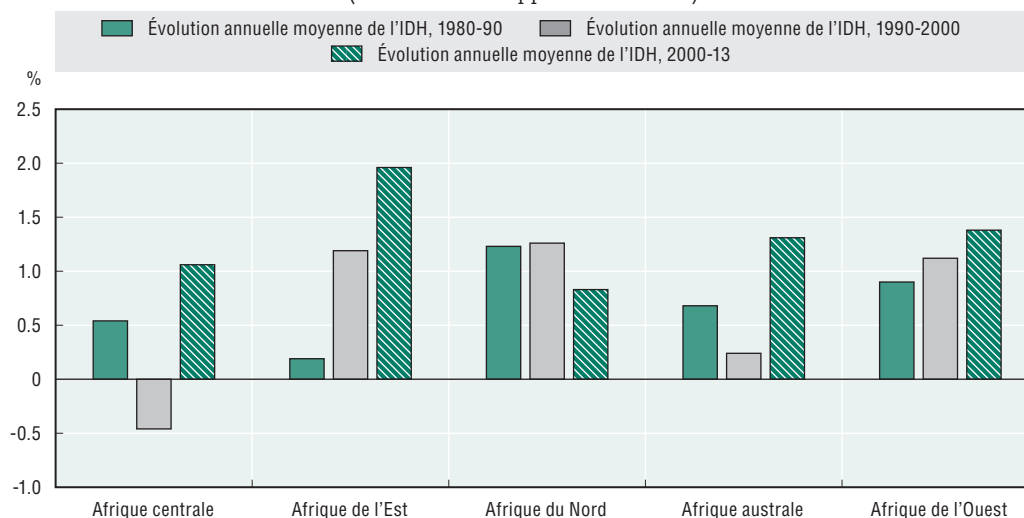
Tableau 2. Classement des pays par niveau de développement humain (faible, moyen et élevé)

| Développement humain élevé<br>(indice supérieur à 0.7) | Développement humain moyen<br>(indice entre 0.55 et 0.7)                                                                                                  | Développement humain faible<br>(indice inférieur à 0.55)                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Algérie<br>Libye<br>Maurice<br>Seychelles<br>Tunisie   | Botswana<br>Cabo Verde<br>Congo<br>Égypte<br>Guinée équatoriale<br>Gabon<br>Ghana<br>Maroc<br>Namibie<br>Sao Tomé-et-Principe<br>Afrique du Sud<br>Zambie | Angola<br>Bénin<br>Burkina Faso<br>Burundi<br>Cameroun<br>République centrafricaine<br>Tchad<br>Comores<br>République démocratique du Congo<br>Côte d'Ivoire<br>Djibouti<br>Érythrée |
|                                                        |                                                                                                                                                           | Éthiopie<br>Gambie<br>Guinée<br>Guinée-Bissau<br>Kenya<br>Lesotho<br>Libéria<br>Madagascar<br>Malawi<br>Mali<br>Mauritanie<br>Mozambique                                             |
|                                                        |                                                                                                                                                           | Niger<br>Nigéria<br>Rwanda<br>Sénégal<br>Sierra Leone<br>Soudan<br>Swaziland<br>Tanzanie<br>Togo<br>Ouganda<br>Zimbabwe                                                              |

Note : Les données pour la Somalie et le Soudan du Sud ne sont pas disponibles.  
Sources : PNUD (2014c).

Cependant, ces progrès s'accompagnent d'importantes inégalités entre et au sein des pays. Les niveaux d'éducation, de santé et de revenu ont augmenté nettement plus vite dans les pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest qu'en Afrique centrale, du Nord et australe. Ces 15 dernières années ont été caractérisées par une forte reprise après les « décennies perdues » des années 1980 et 1990, marquées par un ralentissement des gains et parfois même, dans certains cas, des régressions. Depuis 2000, les indicateurs de développement humain se redressent en Afrique centrale et australe et connaissent une certaine accélération en Afrique de l'Est. En Afrique centrale, la République du Congo et le Tchad surclassent les autres en termes de croissance des indicateurs de développement humain, tandis qu'en Afrique australe, ce sont l'Angola, le Botswana, le Malawi, le Mozambique et la Zambie. En Afrique de l'Est, le Burundi, l'Éthiopie, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie arrivent en tête. En Afrique de l'Ouest, les progrès sont toujours élevés et constants, avec des performances particulièrement fortes au Bénin, au Libéria, au Mali, au Niger et en Sierra Leone. Les avancées ont également été importantes en Afrique du Nord, même si le rythme de la progression s'est ralenti entre 2000 et 2013.

Graphique 5. Évolution du niveau de développement humain en Afrique, par région, 1980-2013  
(Indice de développement humain)



Source : PNUD (2014c).



Les niveaux de développement humain en Afrique restent beaucoup plus faibles que la moyenne mondiale. En Afrique subsaharienne, par exemple, le niveau moyen en 1990 était de 0.40, comparé à 0.60 pour la moyenne mondiale ce qui représente une différence de 33 %. Ce niveau a légèrement augmenté à 0.50 en 2013, mais reste encore inférieur de 28 % à la moyenne mondiale de 0.70 (PNUD, 2014c). Les progrès sont dus à l'amélioration de l'éducation et de la santé et à la croissance du revenu par habitant. De nombreux pays sont en train de rattraper les plus performants, poussés par des améliorations dans la réduction de la pauvreté et les résultats de santé et d'éducation.

Des niveaux élevés d'inégalité affectent de manière significative le développement humain. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) pour l'Afrique subsaharienne révèle une perte de 33.6 % de la valeur une fois les ajustements faits pour l'inégalité dans la distribution des revenus, de la santé et de l'éducation. En Afrique, les importantes disparités dans l'accès à la santé et à l'éducation sont la cause principale de l'inégalité dans les valeurs de l'IDHI. Cela contraste fortement avec les pays à développement humain élevé, où l'inégalité est davantage liée aux revenus.

L'inégalité de genre et l'exclusion demeurent un défi. En moyenne, le niveau de développement humain des femmes est de 13 % inférieur à celui des hommes. Les femmes en Afrique sont confrontées à des niveaux élevés de discrimination qui ont un impact sur leurs droits socio-économiques, comme indiqué par l'indicateur SIGI « Institutions Sociales et Égalité femme-homme » ([www.genderindex.org](http://www.genderindex.org)). Cela est particulièrement visible en ce qui concerne la restriction des ressources et des actifs, l'intégrité physique et les pratiques discriminatoires au sein des ménages et des familles. Les violences contre les femmes restent elles aussi alarmantes.

Le développement humain reste très vulnérable aux risques économiques, politiques, sociaux et environnementaux. Certains gains ont été renversés en Afrique centrale et en Afrique australe dans les années 1990. Plus récemment, le virus Ebola a eu des conséquences socio-économiques néfastes en Afrique de l'Ouest. Les autres sources de vulnérabilité comprennent la baisse des prix des produits de base, les guerres civiles et les conflits. Les politiques de développement humain doivent s'engager à maintenir le progrès accompli en luttant contre la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, le changement climatique et les pertes financières pour les personnes les plus exposées aux risques. Les conférences récentes ont appelé à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés (PMA), dont les domaines de priorité incluent le développement des capacités productives, le commerce, les matières premières, le développement humain et social, la réponse aux chocs, la mobilisation des ressources financières, la promotion de la bonne gouvernance et de l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural (ONU, 2011). Les pays doivent se concentrer sur l'intégration de l'équité, de la durabilité et de la réduction de la vulnérabilité pour définir les objectifs du programme de développement post-2015 et améliorer la collecte des données pour mesurer l'état d'avancement des objectifs, en tenant compte des conditions initiales de chaque pays.

## Gouvernance politique et économique en Afrique

L'année 2014 a connu quelques évolutions positives sur le plan de la gouvernance. En Tunisie, la constitution adoptée en janvier consacre la liberté religieuse et garantit l'égalité hommes-femmes. Les scrutins législatifs et présidentiels d'octobre et de décembre, peu contestés, sont venus confirmer la tendance. Vingt ans après les élections historiques de 1995, qui avaient marqué la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud a vécu son cinquième scrutin pacifique. Globalement, plus de 179 millions d'Africains se sont rendus aux urnes pour des élections le plus souvent pacifiques et crédibles (IFES, 2015). Au Burkina Faso,

des manifestations de masse ont entraîné la chute du président Compaoré, suivie par la nomination rapide d'un gouvernement de transition. Plusieurs pays ont néanmoins continué à connaître de l'instabilité, des actes de terrorisme ou des conflits.

En 2015, un nombre record de 266 millions de personnes pourraient être appelées aux urnes (IFES, 2015). Des élections sont prévues, ou ont été organisées, dans des pays qui comptent parmi les économies les plus grandes et plus peuplées du continent, dont l'Égypte, l'Éthiopie, le Nigéria, le Soudan et la Tanzanie. Au Nigéria, les élections d'avril 2015 ont été saluées comme le premier transfert du pouvoir entre civils des différents partis politiques depuis l'indépendance.

Globalement, la **gestion du secteur public** ne s'est pas beaucoup améliorée pour le continent, même s'il y a eu des avancées dans certains domaines, notamment l'équité de l'utilisation des fonds publics, les capacités statistiques et l'administration publique. L'épidémie d'Ebola qui a frappé la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone a révélé la fragilité des systèmes de santé, même si elle a, parallèlement, démontré l'importance de l'engagement des responsables au niveau des communautés.

L'**environnement des affaires** s'est nettement amélioré dans les pays qui en avaient le plus besoin. L'Afrique subsaharienne reste la région la moins favorable à la pratique des affaires mais c'est aussi celle qui a fait le plus de progrès, puisqu'elle compte pour un tiers des réformes réglementaires prises dans le monde. Parmi les 10 pays à avoir vu leur environnement des affaires progresser le plus vite entre juin 2013 et juin 2014, on compte 5 pays africains du quintile inférieur pour la facilité de faire des affaires : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Sénégal et le Togo. Le fait qu'ils restent dans le bas du classement signifie que de nouveaux efforts sont attendus.

## Les économies africaines doivent se préparer à des changements mondiaux et nationaux

Les *Perspectives économiques en Afrique* de cette année montrent un continent prêt à reprendre sa tendance de croissance à moyen terme. Cependant, après 2016, plusieurs facteurs tant internes qu'externes pourraient affecter les conditions de la transformation structurelle. Les économies africaines doivent prendre ces changements en compte et adapter leurs stratégies de développement.

### L'épisode récent de croissance a été bâti sur une plus grande stabilité politique, un paysage économique mondial favorable et de bonnes politiques économiques

Le graphique 1 ci-dessus montre que cette tendance de croissance positive de l'Afrique sur le moyen terme – de 5 % par an en moyenne depuis le tournant du siècle – a été perturbée en 2009 puis en 2011. Cela correspond à deux événements : en 2009, lorsque la demande de pays de l'OCDE, touchés par la crise économique et financière mondiale, a chuté ; et en 2011, lorsque le Printemps arabe a soudainement gelé la croissance en Tunisie, en Égypte et en Libye. Cependant, dans les deux cas, les taux de croissance moyens du continent ont repris, principalement en raison de la bonne performance de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est. Cet épisode de croissance contraste grandement avec les années 1980 et 1990, les « décennies perdues » du développement de l'Afrique. Lorsque l'on compare les performances de croissance des différents pays entre 1986-2000 et 2001-14, trois principaux facteurs semblent avoir accéléré la croissance :

- **La plus grande stabilité politique** : parmi les pays affichant une croissance inférieure à 2 % au cours de la période de 1986 à 1999, beaucoup ont connu des guerres civiles, des coups d'État militaires ou des troubles civils (Algérie, Angola, Burundi, Djibouti, Guinée-Bissau, Niger, République centrafricaine, RDC, Rwanda et Sierra Leone). En revanche, entre 2001 et 2014 les conflits violents ont généralement reculé et



la stabilité politique s'est améliorée – bien que plusieurs économies ont souffert à nouveau, au moins temporairement, de troubles politiques.

- *Une demande de matières premières soutenue et la flambée des prix* : la croissance de la production mondiale s'est accélérée dans les années 2000, sous l'impulsion essentiellement de la Chine et d'autres nations émergentes. Cela a eu pour effet de doper la demande de pétrole et de minéraux et de renchérir les prix des matières premières – un scénario qui a profité aux pays africains riches en ressources. Au cours de la première décennie du siècle, les exportations africaines vers l'Europe ont doublé, les exportations vers les économies émergentes ont quadruplé, et les exportations vers la Chine ont augmenté par un facteur de douze (graphique 4). Vers le milieu des années 2000, les investissements étrangers, stimulés par un excès d'épargne mondiale à la recherche de nouvelles opportunités, ont abondé dans les mines et l'agriculture (dont les biocarburants), mais aussi dans les infrastructures nécessaires pour les exploiter, tels les ports, les routes, l'électricité, et les services comme la banque, l'assurance ou la logistique. Dans plusieurs de ces pays riches en matières premières (Angola, Guinée équatoriale, Nigéria, Sierra Leone et Tchad), le taux de croissance annuel moyen est ressorti à 8 %, et même davantage entre 2001 et 2014. La bonne tenue des cours des matières premières a également eu un effet dynamisant sur des économies riches en ressources comme la Zambie, où le taux de croissance moyen est passé de 0,5 % en 1996-2000 à pratiquement 6 % en 2001-14. Le Ghana et le Mozambique, qui ne font pas partie des pays riches en ressources mais où les industries extractives jouent un rôle croissant, ont eux aussi atteint un taux de croissance soutenu, proche de 7 % dans le premier cas et de pratiquement 8 % dans le second.
- *De meilleures politiques économiques* : le recul de l'inflation et des budgets plus solides grâce à des politiques prudentes ont, parallèlement aux allègements de dette, également amélioré la stabilité macroéconomique et sous-tendu la croissance dans de nombreux pays. Les gouvernements ont amélioré l'environnement des affaires et s'engagent dans une transformation structurelle des secteurs traditionnels vers des activités plus productives. Cette évolution a permis à des pays comme l'Éthiopie et le Rwanda, pauvres en ressources, d'atteindre un niveau de croissance annuel élevé, supérieur ou égal à 8 %.

Dans les prochaines décennies, les changements dans le contexte mondial, la croissance rapide de la population et des exigences sociales croissantes créeront de nouvelles possibilités et de nouveaux défis auxquels les décideurs africains auront à répondre par des stratégies de développement innovantes.

## **Pour soutenir la croissance et accélérer la transformation, les économies africaines devront se préparer à de nouvelles conditions mondiales**

### **Le contexte global risque d'être moins favorable que dans les années 2000**

Selon l'édition 2015 des *Perspectives économiques en Afrique*, le scénario le plus probable est celui de la consolidation progressive des performances des économies africaines. Mais la croissance africaine peut pâtir d'un essoufflement de l'économie mondiale et de la baisse continue des cours des matières premières. La diminution des exportations de biens et de services (tourisme compris) et, éventuellement, le reflux des IDE, de l'APD et des transferts des migrants pourraient constituer des vecteurs de transmission. La volatilité des marchés financiers et les pressions sur les taux de change sont pour certains pays deux facteurs de risque extérieurs supplémentaires. Des mouvements erratiques de capitaux consécutifs à une évolution des attentes des marchés quant aux orientations probables de la politique monétaire dans les grands pays et, notamment, aux États-Unis, pourraient venir conforter cette menace.

À moyen et long terme, les perspectives pour l'économie mondiale sont moins favorables que lors de la dernière décennie : selon Braconier, Nicoletti et Westmore (2014), la croissance dans la zone OCDE et les pays émergents du G20 est susceptible de ralentir, passant de 3.4 % en 1996-2010 à 2.7 % en 2010-60. En outre, l'effet moteur des économies émergentes sur l'Afrique peut aussi diminuer : alors que le phénomène de « basculement de la richesse » semble devoir se poursuivre, la croissance dans ces économies a ralenti. Certaines d'entre elles semblent aujourd'hui moins susceptibles de rattraper d'ici 2050 le niveau moyen de revenu des pays de l'OCDE, même en maintenant des taux de croissance moyens similaires à ceux atteints entre 2000 et 2012 (OCDE, 2014b). C'est le cas des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (par exemple l'Inde, l'Indonésie et le Viet Nam) ainsi que ceux à revenu moyen supérieur (tels que le Brésil, la Colombie, la Hongrie, le Mexique et l'Afrique du Sud). La Chine reste parmi les pays susceptibles d'effectuer ce rattrapage, mais elle risque d'opérer « ce passage à une trajectoire de croissance plus faible mais toujours rapide et probablement plus durable » (OCDE, 2015).

En outre, les économies africaines continueront de faire face à une forte concurrence sur les marchés mondiaux, tant en termes de coûts, de qualité des biens et services que de potentiel de production. Les *Perspectives économiques en Afrique* de l'an dernier ont ainsi démontré les possibilités offertes par une plus grande participation dans les chaînes de valeur mondiales et la montée en gamme dans les secteurs agricole, manufacturier et des services, mais aussi souligné leur impact jusqu'à présent limité en terme de développement des affaires et de création d'emplois dans les entreprises formelles (BAfD et al., 2014).

### **L'Afrique est vulnérable au changement climatique**

Contrairement aux pays déjà industrialisés, les économies africaines sont confrontées au défi de la transformation structurelle dans un contexte mondial de changements climatiques. Ces changements portent des risques qui auront des effets négatifs sur les ressources agricoles et affecteront lourdement les plus pauvres qui dépendent en grande partie de ces ressources pour se nourrir et travailler. Il est prévu que l'irrégularité des précipitations changera les cycles de l'eau, augmentant ainsi fortement les pressions sur un approvisionnement en eau déjà limité et nuisant à la production de cultures annuelles telles que les céréales et le coton, ou des cultures pérennes comme le café, le cacao et l'huile de palme.

L'élevage pourrait également pâtir de l'épuisement des ressources hydriques alors que les pâturages sont divisés et dégradés, et de nouvelles maladies font leur apparition. À mesure que la démographie exercera des tensions de plus en plus vives sur les terres, le ramassage du bois combustible entraînera une déforestation, tout comme le développement de l'agriculture et l'abattage du bois d'œuvre. Le récent épisode de croissance a exacerbé la dégradation des ressources environnementales. Les défis associés doivent être pris en compte dans les stratégies de développement africaines, selon les contextes locaux.

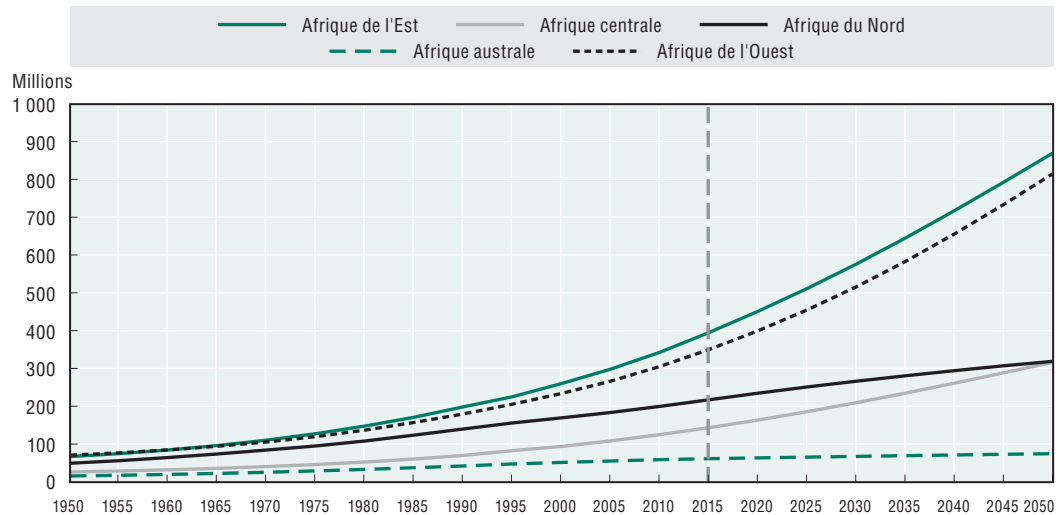




## La croissance démographique va créer des opportunités et des défis

L'Afrique, qui comptait 1 milliard d'habitants en 2010, devrait voir sa population plus que doubler d'ici 2050. La croissance démographique ne sera toutefois pas identique d'un pays à l'autre. L'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord seront moins concernées (graphique 6).

Graphique 6. Augmentation de la population en Afrique, 1950-2050

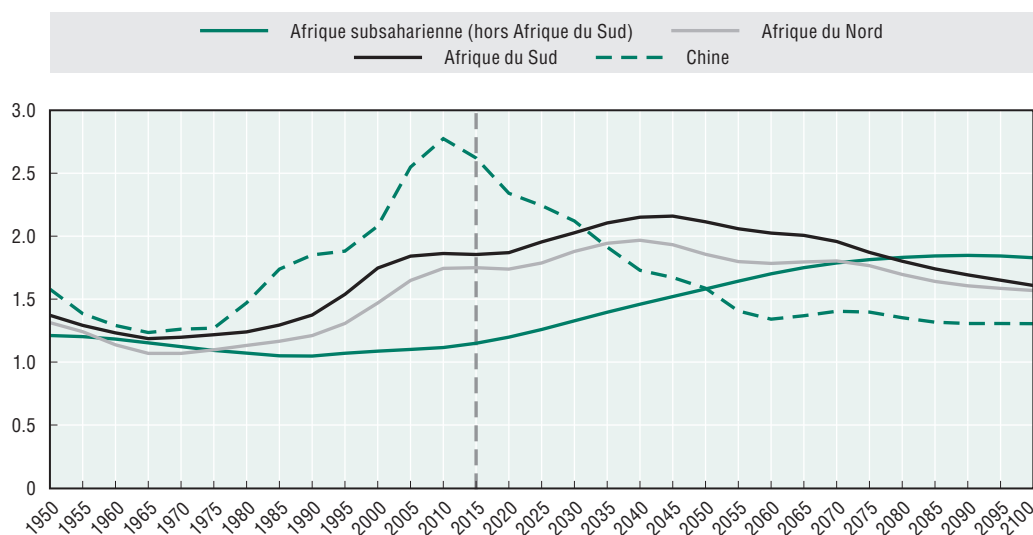


Note : Scénario de fécondité moyenne.

Source : DAES-ONU (2012).

Ces changements démographiques présentent des opportunités mais aussi des défis. D'une part, la transition démographique en cours ouvre une fenêtre d'opportunité, car la part de la population en âge de travailler progresse significativement. Le ratio population active/population inactive, c'est-à-dire le ratio d'activité, va augmenter au cours des prochaines décennies et peut-être engendrer un dividende démographique pour l'Afrique subsaharienne. Le nombre des personnes actives qui subviendront aux besoins des inactifs va progresser sous l'effet de la baisse des taux de natalité, ce qui libérera des ressources qui serviront à améliorer les conditions de vie (éducation, soins de santé et logement) et à alimenter l'épargne et l'investissement. Cette évolution soulagera l'Afrique d'un lourd fardeau qu'elle porte depuis longtemps, même si des différences non négligeables subsisteront entre les pays. Alors que dans les années 1990, on dénombrait pratiquement un actif pour chaque inactif, le ratio d'activité moyen devrait suivre une trajectoire de hausse régulière bien au-delà de 2050. À cette date-là, selon les prévisions, il devrait atteindre 1.6 actif pour chaque inactif en Afrique subsaharienne, ce qui demeure loin du niveau actuel de la Chine (graphique 7). Ahmed et al. (2014) estiment que le dividende démographique de l'Afrique pourrait contribuer à 10-15 % de la croissance brute du PIB en volume à l'horizon 2030.

**Graphique 7. Ratios d'activité en Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord, en Afrique du Sud et en Chine, 1950-2100**

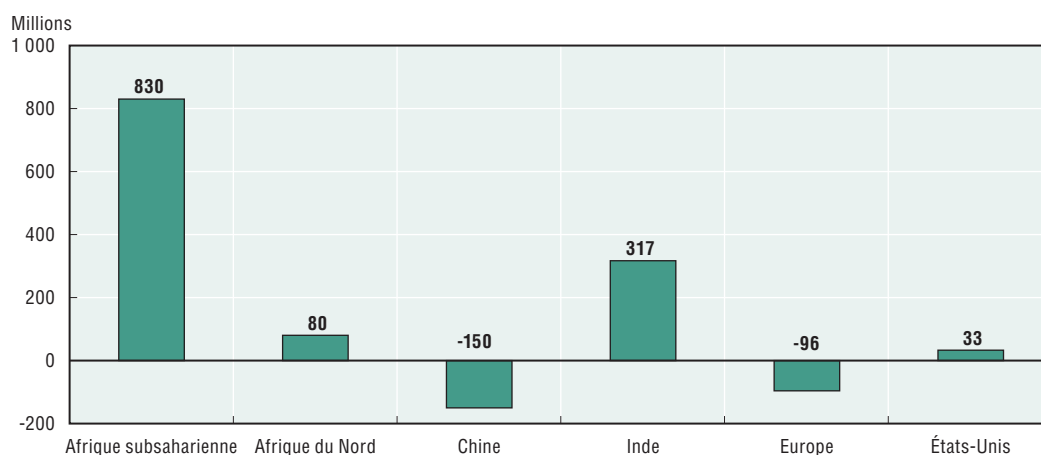


Note : Les ratios agrégés sont pondérés par la population. Le ratio d'activité correspond au ratio entre la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) et la population dépendante (moins de 15 ans et plus de 65 ans). Les projections sont modélisées à l'aide de la variante intermédiaire de la fécondité.

Source : Calcul des auteurs à partir des données de DAES-ONU (2012).

D'autre part, l'expansion rapide de la population active des pays d'Afrique alourdira les pressions sur le marché du travail. Elle devrait augmenter de 910 millions entre 2010 et 2050, dont 830 millions en Afrique subsaharienne et 80 millions en Afrique du Nord. Il devient de plus en plus urgent de créer davantage d'emplois productifs, enjeu majeur de la transformation structurelle. Selon les estimations, en 2015, environ 19 millions de jeunes devraient entrer sur le marché du travail en Afrique subsaharienne et 4 millions en Afrique du Nord. Sur les 15 prochaines années, les chiffres seront respectivement de 370 millions et de 65 millions, soit une moyenne annuelle de 24.6 millions et de 4.3 millions de nouveaux arrivants. Si les chiffres pour 2015 ne sont que des estimations, l'ampleur des flux cumulés est une quasi-certitude car ces nouveaux entrants sont déjà nés (graphique 8).

**Graphique 8. Projections d'augmentation de la main-d'œuvre en Afrique subsaharienne, Afrique du Nord, Chine, Inde, Europe et aux États-Unis, 2010-50**



Source : DAES-ONU (2012).



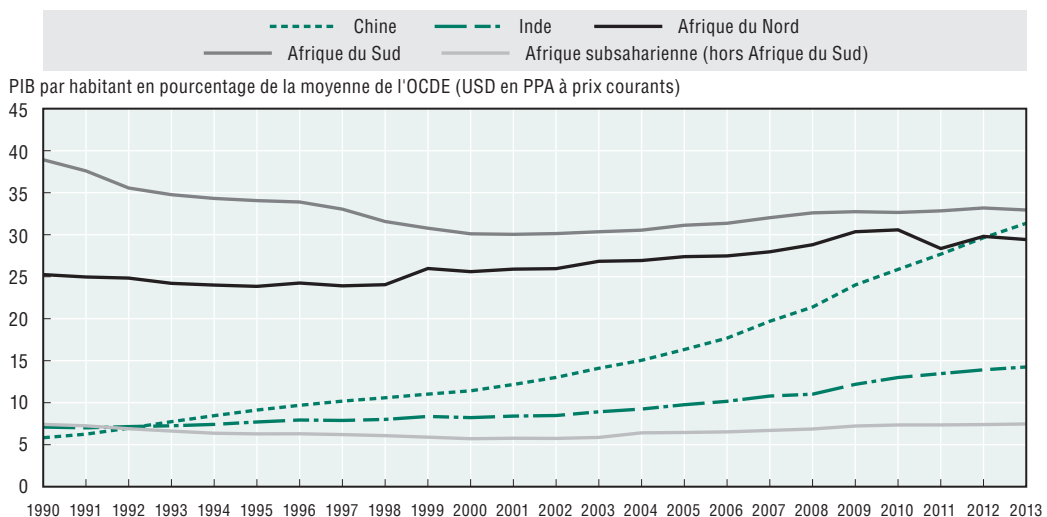
## Les attentes des citoyens africains en matière de croissance inclusive vont augmenter

Une leçon de l'épisode continu de croissance de l'Afrique est que la stabilité politique et sociale sont des conditions préalables essentielles. Mais cette stabilité dépend aussi du partage des fruits de la croissance. Rares sont les pays africains exemplaires à cet égard. De tous les pays affichant une croissance annuelle moyenne supérieure à 6 % entre 2001 et 2014, l'Éthiopie est la plus performante pour ce qui est de la croissance inclusive (Ncube, Shimeles et Younger, 2013). D'autres pays aux performances similaires voire meilleures ne s'en sortent pas aussi bien. Il y a donc urgence à rendre la croissance durable et plus inclusive.

### La croissance doit devenir plus inclusive

L'évaluation de la performance des pays africains en termes de PIB par habitant montre que seuls quelques-uns d'entre eux se sont engagés dans un processus de convergence avec les pays à haut revenu. En particulier, la part du PIB par habitant de l'Afrique subsaharienne en pourcentage de la moyenne de l'OCDE a stagné : sa proportion a légèrement diminué dans les années 1990 avant de revenir à seulement 7 % en 2013 (graphique 9). La convergence est donc l'exception plutôt que la règle. Entre 1950 et 2009, King et Ramlogan-Dobson (2015) ont identifié six pays convergents : Botswana, Égypte, Lesotho, Maurice, les Seychelles et la Tunisie. Six autres – le Cabo Verde, le Tchad, l'Éthiopie, la Gambie, la Tanzanie et l'Ouganda – ont lancé le processus, surtout dans les années 2000. La convergence plus récente de l'Algérie, du Cameroun, du Ghana, de la Namibie, du Niger et du Sénégal doit se poursuivre pour être consolidée. La Banque mondiale (2015) prévoit que d'ici 2030, en dépit des efforts importants entrepris dans le cadre des politiques actuelles, 19 % de la population de l'Afrique vivra toujours dans la pauvreté. Ces 300 millions de personnes représenteront alors 80 % de la population mondiale vivant avec moins d'1.25 USD par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) 2005.

**Graphique 9. Part du produit intérieur brut par habitant en Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Afrique du Sud, Chine et Inde en pourcentage de la moyenne de l'OCDE, 1990-2013**



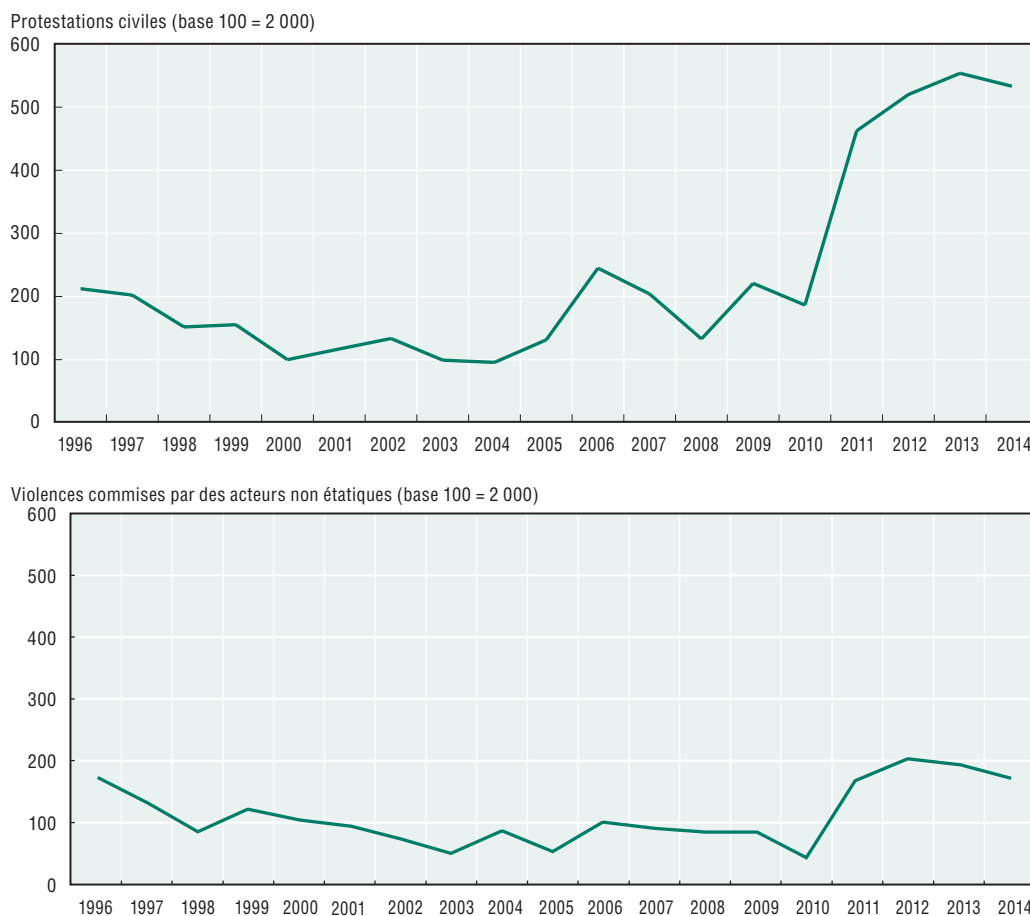
Source : Banque mondiale (2015a), et comptes nationaux de l'OCDE.

La création d'emplois a été également lente. Bien que la transformation structurelle ait augmenté légèrement depuis 2000, le changement a été insuffisant (BAfD et al., 2013). Globalement, de 1990 à 2005, « la main-d'œuvre semble être passée » de secteurs à productivité relativement élevée (commerce de gros et de détail, et activités manufacturières) à des secteurs à faible productivité (services informels et agriculture). En conséquence, la productivité du travail a cédé 1.3 point de pourcentage par an, et plus de la moitié des gains de productivité intra-sectoriels ont été perdus. Certains pays ont connu une transformation structurelle positive (Ghana, Éthiopie et Malawi), mais insuffisante pour transformer fondamentalement leur économie (CEA-ONU/UA, 2014).

### Les demandes sociales sont à la hausse

L'indicateur de protestations publiques des *Perspectives économiques en Afrique* effectue le suivi des grèves et manifestations avec motifs politiques, économiques ou sociaux (graphique 10). Depuis le milieu des années 1990, l'intensité des protestations a connu trois mouvements successifs : une réduction de moitié jusqu'en 2004 ; un rebond en 2005-07 lorsque les niveaux élevés d'inflation ont frappé les ménages africains, notamment par la hausse des prix alimentaires et du carburant ; et une forte hausse des protestations dans le sillage des révolutions du Printemps arabe.

Graphique 10. Protestations civiles et violences non étatiques en Afrique, 1996-2014



Sources : Calculs des auteurs sur la base d'informations vérifiées par les agences de presse (Marchés Tropicaux et Méditerranéens pour 1996-2005, AFP et Reuters pour 2006-14). Voir la méthodologie détaillée et les données pays dans l'annexe statistique du rapport.

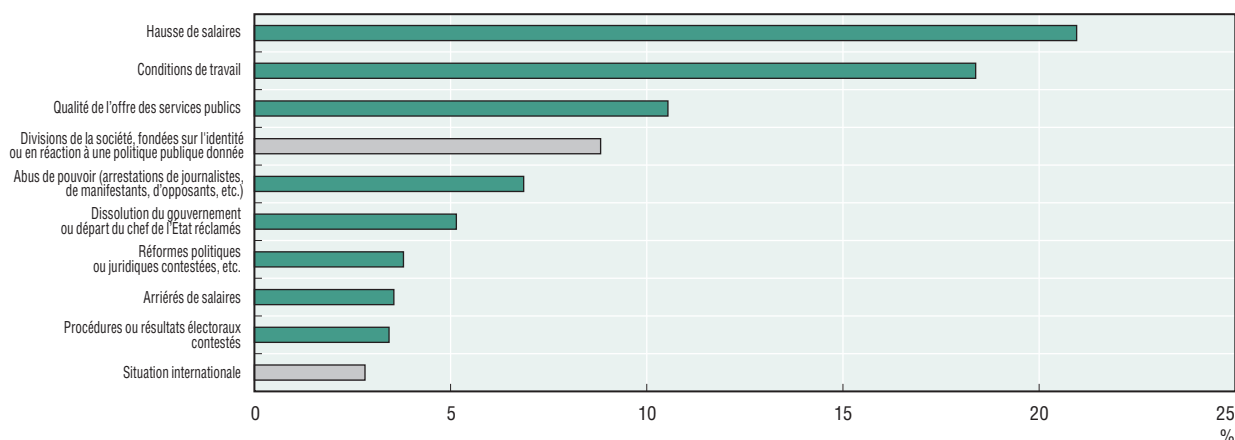


Remarquablement, cette montée des protestations publiques contraste avec la tendance plus « plate » de la violence des acteurs non-étatiques. Il convient également de souligner que la plupart des gouvernements ont montré une tolérance croissante pour la liberté d'expression, bien que certains aient eu recours à la violence contre des manifestants. Après avoir culminées en 2013 à des niveaux plus de cinq fois plus élevés que dix ans auparavant, les protestations ont commencé à diminuer légèrement en 2014. Cette tendance reflète un apaisement des tensions dans la plupart des pays africains, qui contraste avec l'aggravation des tensions dans un nombre limité de points chauds. La normalisation politique des pays qui avaient été en crise, en particulier depuis le Printemps arabe, explique en partie la baisse globale de l'intensité des protestations.

En 2014 comme dans les années précédentes, les principaux motifs des protestations civiles continuent d'être liés à des revendications professionnelles (augmentation de salaires et amélioration des conditions de travail), suivies par les attentes vis-à-vis des services publics (graphique 11). Cela confirme les conclusions de l'Afrobaromètre tirées de 34 pays selon lesquelles les Africains sont de plus en plus insatisfaits de la prestation publique des services de base et que « la pauvreté vécue à la base reste peu changée », malgré l'épisode de croissance récente (Asunka, 2013 ; Dulani, Mattes et Logan, 2013). De même, selon l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (Fondation Mo Ibrahim, 2014), tandis que « l'opportunité économique durable » avait été un moteur des tendances positives en matière de gouvernance de 2005 à 2009, celle-ci a contribué légèrement négativement à l'indice sur 2009-13. Le manque d'emplois décent et la participation à la richesse accumulée au cours d'une décennie de croissance soutenue ressortent donc comme des sources de frustration. Cependant, on constate aussi une hausse de nouvelles motivations comme les clivages politiques entre citoyens et, pour la première fois dans la liste des dix premiers motifs de protestations, des questions internationales ou mondiales.

Le fait que les citoyens recourent de plus en plus à des moyens pacifiques pour exprimer leurs revendications sociales et politiques est une bonne nouvelle, car la demande pour de meilleures opportunités et une responsabilisation accrue des gouvernements est une condition préalable à une meilleure gouvernance. Toutefois, cette tendance augmente la pression sur les gouvernements pour fournir des réponses viables à ces revendications, en particulier dans un contexte de croissance démographique rapide.

Graphique 11. Principaux motifs des protestations civiles en Afrique, 2014



Source : Calculs des auteurs sur la base d'informations vérifiées par l'AFP et Reuters.



## L'Afrique a besoin de stratégies de développement innovantes

En dépit des progrès réalisés au cours de la dernière décennie, les politiques actuelles ne se sont pas révélées assez efficaces pour accélérer la création d'emplois dans les secteurs productifs. Dans les décennies à venir, l'accroissement rapide des populations urbaines et rurales, les disparités territoriales profondes et les exigences de la concurrence mondiale feront de la transformation du continent un projet sans précédent, même si de grandes disparités subsistent entre les différents contextes sous-régionaux et nationaux. Le processus de transformation de l'Afrique devra donc s'aventurer en territoire inconnu.

**Les expériences passées de transition démographique, urbaine et économique peuvent inspirer l'action publique, mais elles ne fournissent pas des formules prêtes à l'emploi pour les transitions africaines**

La transformation structurelle voit généralement la croissance de la productivité dans l'agriculture libérer les travailleurs de l'agriculture, les poussant vers les zones urbaines. Les secteurs de productivité plus élevés y sont localisés car ils bénéficient d'économies d'agglomération et d'une diffusion des connaissances plus élevée que les zones rurales. Des progrès dans le revenu, la santé et l'éducation sont généralement associés à un boom démographique qui alimente également l'urbanisation jusqu'à ce que la fécondité finisse par diminuer. Il est frappant, cependant, que ce modèle traditionnel de changement structurel ne semble pas s'appliquer à la plupart des pays africains :

- Tout d'abord, la population des villes africaines progresse rapidement, mais c'est également le cas des communautés rurales. La population africaine devrait rester majoritairement rurale jusqu'au milieu des années 2030, tandis que la majorité de la population mondiale vit en zone urbaine depuis 2007. La croissance démographique continue dans les zones rurales signifie que les possibilités d'emploi productif doivent être créées partout : des politiques axées principalement sur le déplacement de la main-d'œuvre rurale vers des activités productives en zones urbaines risquent de ne pas suffire.
- Deuxièmement, l'urbanisation en Afrique a eu lieu jusqu'à présent sans industrialisation (Losch, Fréguin-Gresh et White, 2012). La plupart des migrants ruraux sont passés des activités à faible productivité dans les zones rurales à celles du secteur urbain, où l'habitat informel a progressé rapidement en l'absence de stratégies globales de développement urbain (Kayizzi-Mugerwa et al., 2014 ; voir la section du thème spécial). Le manque d'opportunités dans les villes a même conduit certains migrants à retourner dans les zones rurales.
- Enfin, le modèle de l'insertion de l'Afrique dans le commerce international – dépendance envers les exportations de matières premières et ouverture accrue à l'importation de produits alimentaires peu chers – a modifié les relations commerciales traditionnelles entre villes et campagnes, où l'arrière-pays fournit à la ville les marchandises qu'il produit ; or ce modèle était un moteur essentiel de la transformation structurelle des premiers pays qui se sont industrialisés en Europe ou en Asie.

Par conséquent, pour être efficaces, les stratégies de transformation doivent tirer parti des expériences propres à l'Afrique et de celles des autres régions du monde, mais elles doivent également se concentrer sur la singularité des enjeux de la transformation en Afrique.



### Les options actuelles semblent insuffisantes pour exploiter pleinement le potentiel de l'Afrique pour la transformation structurelle

Étant donné l'ensemble inédit de défis auxquels le continent est confronté, les politiques publiques doivent changer. C'est pourquoi les institutions africaines donnent la priorité à la transformation structurelle, un objectif fondamental de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Des experts ont présenté plusieurs options pour atteindre cet objectif, mais aucune ne sera suffisante à elle seule pour relever les enjeux du continent : bien que chacune détient certainement une partie de la réponse, elles ont tendance à donner la priorité à un secteur, à négliger l'importance des dynamiques démographiques et parfois à sous-estimer les contraintes imposées par le contexte mondial (Losch, 2015 ; tableau 3).

Par conséquent, les décideurs africains ont besoin de solutions innovantes et efficaces pour articuler ces politiques. Alors qu'il fait peu de doute que la création d'emplois doit être la priorité centrale, les options ne sont pas nécessairement exclusives. Les moteurs du changement diffèrent selon le contexte : « Peut-être ce sera la croissance tirée par l'agriculture. Peut-être ce seront les services. Mais ce sera assez différent de ce que nous avons vu avant » (Rodrik, 2014). De nouvelles stratégies de développement doivent combiner les mérites respectifs des options existantes afin de bâtir sur les atouts uniques de chaque économie et tracer des voies originales vers la transformation structurelle. Au niveau continental, les nombreux atouts de l'Afrique représentent un potentiel immense, en particulier :

- une population active jeune et en croissance ;
- un marché intérieur de 1.1 milliard de personnes auxquelles devraient s'ajouter environ 1.2 milliards d'ici 2050, avec une classe moyenne émergente de consommateurs urbains [les dépenses de consommation combinées de l'Afrique étaient de 680 milliards USD en 2008 et devraient atteindre 2.2 milliards USD en 2030 (BAfD, 2011)] ;
- une diversité d'écosystèmes : l'Afrique abrite un quart environ des 4 700 espèces de mammifères de la planète, un cinquième des 10 000 espèces d'oiseaux du monde et 40 000-60 000 espèces végétales (PNUE, 2006) ;
- des ressources naturelles abondantes et largement sous-exploitées, dont environ 10 % des réserves mondiales de pétrole, 40 % de l'or et 80-90 % des métaux du groupe du chrome/platine (BAfD et al., 2013) ;
- de vastes étendues de terre, avec environ 24 % – 600 millions d'hectares – des terres arables du monde.

Cependant, dans un contexte de disparités territoriales marquées, ces actifs ne sont pas facilement identifiés ou exploités par les acteurs privés et publics, qui ont tendance à axer leurs interventions sur un nombre limité de grands centres urbains et sur les enclaves où sont concentrées les ressources naturelles. Ce contexte justifie notamment le thème de l'édition 2015 des *Perspectives économiques en Afrique* sur le développement territorial et l'inclusion spatiale. Cette partie thématique conclut que des stratégies de développement multisectorielles, localisées et participatives peuvent contribuer à libérer le potentiel des divers territoires africains.

Tableau 3. Options stratégiques alternatives pour accélérer la transformation de l'Afrique : Forces et faiblesses

| Forces                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Faiblesses                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Industrialisation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'augmentation des coûts de fabrication en Asie, l'orientation vers la production fondée sur le partage des tâches, l'externalisation et le commerce intra-firme (chaînes de valeur mondiales) ouvrent de nouvelles opportunités pour l'industrie légère, qui a besoin de moins de capital, de compétences techniques et managériales et reste possible même dans des environnements fragiles.</li> <li>• L'Afrique peut s'inspirer des stratégies de croissance tirée par les exportations des économies développées et émergentes en améliorant la facilitation des échanges et l'accès à l'énergie, en investissant dans les compétences et en mettant en œuvre des politiques industrielles intelligentes.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux obstacles empêchent l'adoption de politiques publiques, institutions et systèmes de gouvernance appropriés et viables.</li> <li>• Le progrès technique a rendu la production progressivement plus intensive en capital et en compétences, engendrant une désindustrialisation prématurée dans de nombreux pays en voie de développement.</li> <li>• Le secteur manufacturier est de plus en plus intensif en services : des secteurs de services sous-développés peuvent ainsi entraver son émergence et sa compétitivité.</li> <li>• L'industrialisation seule risque de n'être pas suffisante pour créer les quelque 30 millions d'emplois supplémentaires dont l'Afrique aura besoin chaque année.</li> </ul> |
| <b>Croissance tirée par les services</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les emplois dans les services vont poursuivre leur croissance.</li> <li>• Les services liés à l'externalisation, aux nouvelles technologies d'information et de communication et à l'informatique dématérialisée sur Internet présentent de multiples opportunités.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les services deviennent de plus en plus échangeables. Les défis pour gagner des parts de marché sont importants.</li> <li>• Les services productifs ont besoin de travailleurs très qualifiés, alors que la main-d'œuvre africaine est majoritairement peu qualifiée.</li> <li>• Il n'est pas certain que les opportunités soient suffisantes pour permettre aux pays de sauter l'étape de l'industrialisation.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Développement fondé sur les ressources naturelles</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir à bon escient les revenus provenant des ressources naturelles en développant simultanément des politiques industrielles pourrait diversifier les économies.</li> <li>• Dans des conditions adéquates, les industries extractives peuvent générer des liens avec le tissu local et contribuent à l'amélioration des performances des fournisseurs.</li> <li>• Améliorer la transparence, la collecte des impôts, les dépenses du secteur public, la gestion des sociétés publiques et les impacts sociaux et environnementaux de l'industrie extractive soutiendrait la croissance.</li> </ul>                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des déficits de gouvernance existent dans le secteur extractif.</li> <li>• Il existe des limites environnementales.</li> <li>• Les prix internationaux sont volatiles et la demande mondiale incertaine alors que les économies émergentes ralentissent.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Croissance verte</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des changements importants dans la production et les modes de consommation en Afrique pourraient initier la transition énergétique mondiale et faire passer à un mode de développement plus durable.</li> <li>• Le potentiel des sources d'énergie renouvelables est énorme.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce type de transition demandera beaucoup de temps.</li> <li>• Le modèle actuel d'extraction des ressources continuera probablement de mobiliser des investissements significatifs à court et moyen terme.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Croissance basée sur l'agriculture</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'agriculture est le premier employeur ; la population dans les zones rurales continuera d'augmenter, ainsi que la demande générale de produits agricoles.</li> <li>• L'agriculture joue un rôle important dans la transformation structurelle et a un effet direct sur la réduction de la pauvreté.</li> <li>• L'amélioration de la performance agricole a joué un rôle majeur dans les succès économiques de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe des incertitudes quant aux solutions qui permettraient de concilier absorption significative de main-d'œuvre et hausse de la productivité agricole.</li> <li>• Le débat sur le type de développement approprié pour l'agriculture – petite ou grande échelle – n'est pas tranché.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |



## Thème spécial : le développement territorial et l'inclusion spatiale

La pauvreté en Afrique a une forte dimension spatiale et les disparités territoriales sont un obstacle majeur à la transformation structurelle. Celles-ci coupent certaines zones des pôles de croissance, privent les citoyens d'accès aux services et empêchent les agriculteurs et les entreprises d'accéder aux marchés. L'inclusion spatiale constitue donc un pilier de la croissance inclusive, avec l'inclusion économique, sociale et politique (BAfD, 2013). Si par le passé, les efforts pour lutter contre les disparités régionales entravant l'inclusion spatiale ont pris de nombreuses formes, ceux-ci ont connu un succès mitigé.

### Encadré 3. Définitions : territoires, développement territorial et inclusion spatiale

Le terme de **territoire** (en anglais *region*) fait ici référence aux unités d'espace à l'échelle supranationale, infranationale et transfrontalière.

Le **développement territorial** porte sur l'amélioration du bien-être et de la productivité économique dans un territoire précis d'un pays. Celui-ci adopte une approche positive pour développer le potentiel des espaces qui échappent généralement à l'attention des décideurs politiques au niveau national.

L'**inclusion spatiale** peut être définie comme l'objectif de connecter les gens à des actifs et à des biens publics où qu'ils vivent ou travaillent. Celui-ci peut être poursuivi par des politiques favorisant le développement des territoires, y compris les territoires défavorisés, en les reliant les uns aux autres et, par exemple, en fournissant des infrastructures ou des services de base.

## Des disparités territoriales et une inclusion spatiale insuffisante entravent la croissance inclusive

### Les facteurs spatiaux révèlent une grande partie de la pauvreté généralisée en Afrique

Le développement est un processus inégal dans l'espace. Des facteurs économiques, environnementaux, sociaux et politiques peuvent enfermer des régions défavorisées dans des « trappes à pauvreté de nature spatiale » (Bird, Higgins et Harris, 2010). Cela semble particulièrement vrai en Afrique : alors que la rareté des données empêche une analyse systématique des déterminants de l'inégalité sur le continent, Shimeles et Nabassaga (à paraître) observent que près de 40 % des inégalités en termes de patrimoine sont principalement dues à des facteurs spatiaux (tableau 4).

Tableau 4. Niveaux d'inégalité dans 37 pays africains

| Période    | Coefficient de Gini pour le patrimoine | Composante due aux inégalités spatiales | Composante due aux inégalités d'opportunité | Composante due à d'autres facteurs |
|------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------|
| Avant 1995 | 0.42                                   | 0.37                                    | 0.11                                        | 0.52                               |
| 1996-2000  | 0.43                                   | 0.34                                    | 0.13                                        | 0.53                               |
| 2001-05    | 0.38                                   | 0.32                                    | 0.13                                        | 0.54                               |
| 2006-09    | 0.40                                   | 0.34                                    | 0.14                                        | 0.51                               |
| 2010-13    | 0.44                                   | 0.39                                    | 0.13                                        | 0.47                               |

Note : Basé sur les données des Enquêtes démographiques de santé conduites en 108 vagues dans 37 pays.

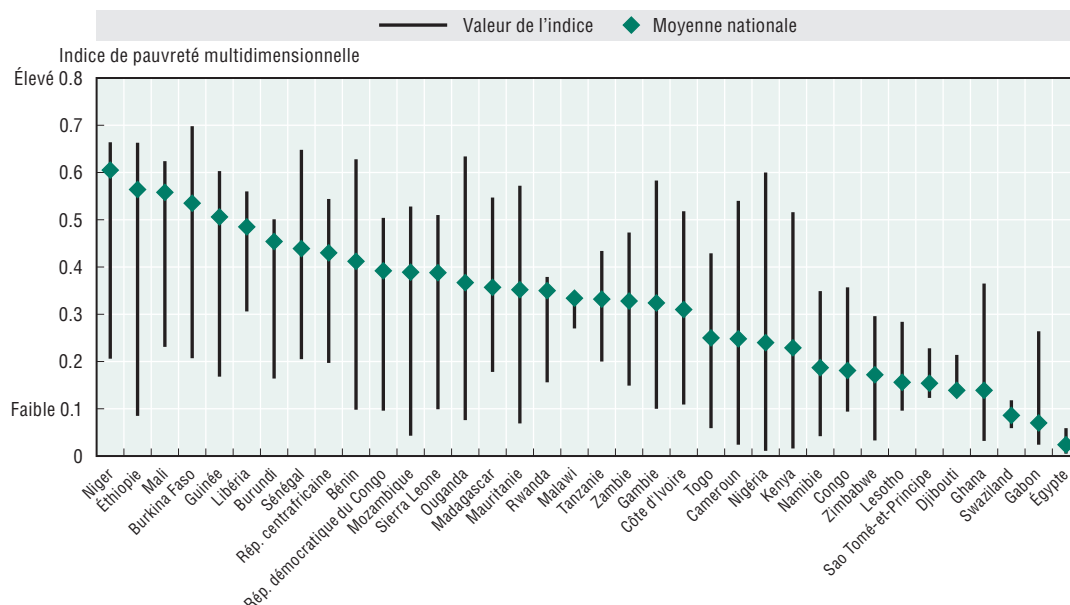
Source : Shimeles et Nabassaga (à paraître).

### La distribution spatiale de la pauvreté reflète les disparités régionales du continent

L'ampleur des difficultés des ménages peut être mesurée au niveau sous-national par l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), une mesure composite du taux

de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté qui comprend dix indicateurs (accès à l'électricité, eau potable et assainissement, notamment) : des niveaux plus élevés de l'IPM correspondent à des niveaux plus élevés de privations. L'analyse de ses valeurs dans 36 pays africains fait non seulement apparaître les différences marquées entre les régions où se situe la capitale du pays et les autres, mais aussi l'écart régional plus ample dans les pays plus pauvres tels que l'Éthiopie, le Mali et le Niger (graphique 12).

**Graphique 12. Valeurs extrêmes et moyenne de l'indice de pauvreté multidimensionnelle dans 36 pays d'Afrique, 2005-12**



Note : L'indice de pauvreté multidimensionnelle va de 0, valeur la plus faible, à 1, la plus élevée. Il peut être décomposé par région administrative, ainsi que par dimension.

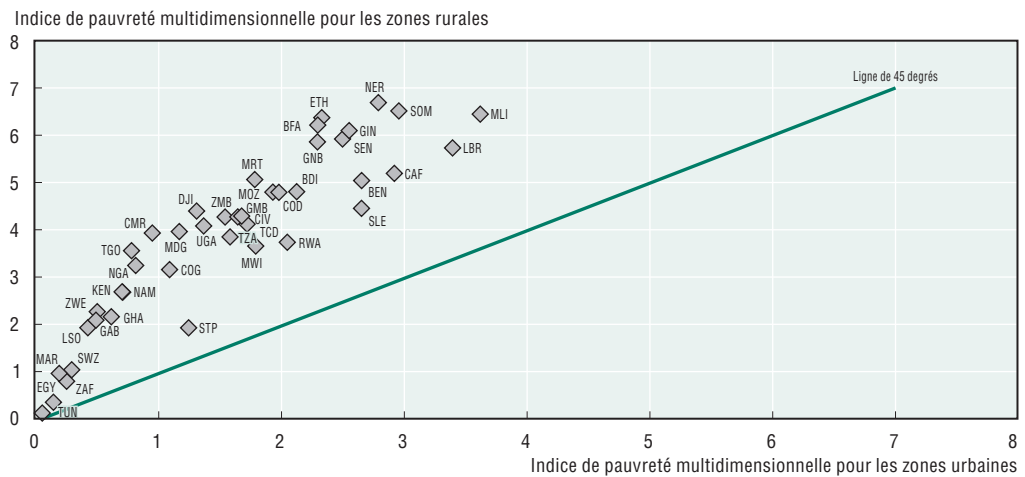
Source : Alkire, Conconi et Seth (2014).

En outre, dans nombre de pays du continent, la valeur de l'IPM illustre les disparités entre zones côtières et enclavées, à 0.23 et 0.43 respectivement. Dans les 365 régions de 36 pays d'Afrique, les zones enclavées affichent un taux de pauvreté multidimensionnelle et une intensité de la pauvreté plus élevés que pour les zones côtières. La différence est statistiquement significative à moins de 1 %. L'IPM indique que 86 % des personnes « multidimensionnellement » pauvres (252 millions de personnes) vivent dans des zones sans accès au littoral et seulement 4 % (41 millions) vivent sur les côtes.

Enfin, la pauvreté multidimensionnelle est nettement plus marquée dans les campagnes que dans les zones urbaines, même si cette relation décroît à mesure que le développement d'un pays progresse. On dispose de données comparables sur la pauvreté urbaine et rurale pour 42 pays africains : il en ressort un IPM agrégé moyen de 0.11 en zone urbaine, contre 0.39 en milieu rural, où vivent 74 % des pauvres. La résorption de ces inégalités s'inscrit dans le contexte de la transformation structurelle, étant donné que l'écart entre zones urbaines et rurales se réduit avec la progression de la diversification, la hausse de la productivité et l'amélioration du niveau de vie dans les campagnes. Les plus diversifiés des pays africains, tels que l'Afrique du Sud, l'Égypte et la Tunisie, enregistrent un important recul des disparités entre zones rurales et urbaines (graphique 13).



Graphique 13. Pauvreté multidimensionnelle en Afrique : comparaison entre zones rurales et urbaines



Note : La ligne continue représente l'absence d'écart de l'IPM entre zones rurales et urbaines.

Source : Alkire, Conconi et Seth (2014).

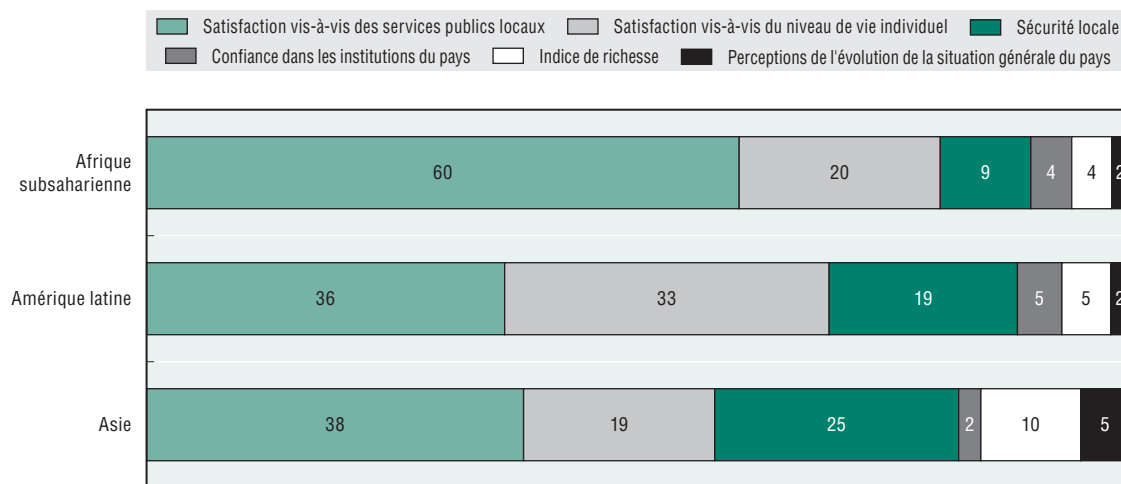
### Les inégalités spatiales alimentent une migration inefficace et la pauvreté urbaine

Les inégalités spatiales sont d'autant plus importantes que la population de l'Afrique est susceptible de rester majoritairement rurale jusqu'au milieu des années 2030. En 2050, la population rurale d'Afrique subsaharienne devrait avoir augmenté de deux tiers, c'est-à-dire compter 400 millions de personnes de plus. Il convient d'interpréter cette prévision avec prudence, notamment en raison des nombreuses variantes de la définition de « rural » et « urbain » et de la rapidité avec laquelle les dynamiques évoluent, ce qui ne fait que les brouiller davantage. Néanmoins, il faut s'attendre à une tendance générale à la progression significative de la population « rurale », quelle que soit la définition retenue.

Les inégalités spatiales peuvent conduire à des flux migratoires importants, puisque les migrants recherchent de meilleures opportunités ailleurs. Cependant, les disparités spatiales dans la qualité des services publics alimentent un type de migration économiquement inefficace : les migrants essentiellement en quête de meilleurs services publics ne trouvent pas forcément d'activités économiques plus productives dans leurs nouveaux lieux de résidence. À présent, d'après le *Gallup World Poll*, 29 % des habitants d'Afrique subsaharienne souhaitent quitter la zone où ils vivent, et le mécontentement à l'égard des services publics locaux explique 60 % des intentions de migration, contre 20 % pour le mécontentement vis-à-vis du niveau de vie individuel (graphique 14). C'est pourquoi la plupart des migrants trouvent des emplois informels mal rémunérés et finissent pas sombrer dans la pauvreté. Seulement 16 % de l'écart de l'indice de pauvreté multidimensionnelle entre zones rurales et urbaines sont imputables à l'écart d'intensité de privations, ce qui laisse à penser que les sources de privations dont souffrent les populations rurales et urbaines pauvres sont similaires.



Graphique 14. Contribution relative des variables explicatives des intentions migratoires, 2014



Source : Tableau 2 provenant de Dustmann et Okatenko (2014), sur la base de l'enquête internationale Gallup 2012.

Le processus d'urbanisation transforme donc souvent l'écart rural-urbain en un problème intra-urbain avec l'apparition de bidonvilles. La proportion des habitants des bidonvilles est plus élevée en Afrique subsaharienne que dans les autres régions du monde : 35-50 % de la population urbaine de l'Afrique n'a pas accès à l'eau potable (Kayizzi-Mugerwa, Shimeles et Yameogo, 2014). Dans les vastes quartiers informels, seul un faible pourcentage des logements, quand ils existent, est relié au réseau électrique et à des conduites d'eau. L'occupation et l'utilisation des terres de manière non planifiée et chaotique rend la fourniture de services publics difficile. En outre, les maisons étant susceptibles d'être démolies à tout moment, l'amélioration de leur qualité est découragée même lorsque les revenus de leurs occupants augmentent. Il est estimé que 50 % de la population dans les quartiers urbains informels d'Afrique vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue.

Par conséquent, les politiques doivent répondre à ces inégalités spatiales prononcées. Des politiques d'aménagement des territoires peuvent promouvoir l'inclusion spatiale. Mais quel a été jusqu'à présent le bilan des politiques territoriales en Afrique ?

### Les politiques territoriales ont produit des résultats mitigés

Il convient de distinguer deux grands types d'actions publiques pour remédier aux inégalités spatiales ou stimuler le développement territorial : d'une part, des actions spatialement ciblées et, d'autre part, des politiques « non-territoriales » mais ayant de fortes incidences territoriales.

### Les politiques ciblant des territoires et endroits spécifiques ont été trop dispersées

Par le passé, plusieurs pays africains ont mené des politiques de développement territorial pour lutter contre les disparités territoriales et promouvoir l'inclusion spatiale. En général, ces différentes politiques ont rencontré peu de succès et ont été progressivement mises à l'arrêt depuis les années 1980, suite aux crises de la dette. Aujourd'hui, seulement certains instruments continuent d'être utilisés, mais ils restent



souvent fragmentés et manquent, entre autres limites, d'une approche intégrée et multisectorielle. Actuellement, les principaux instruments des politiques spatiales sont les suivants :

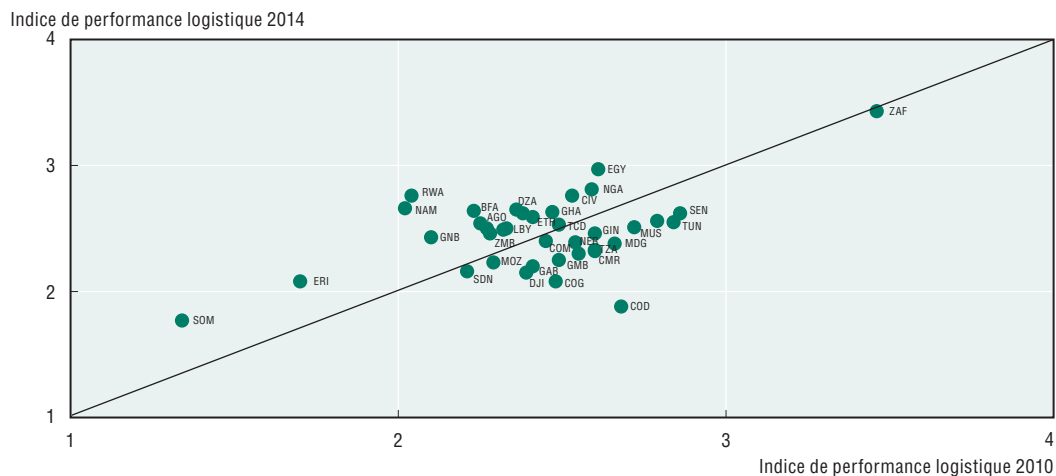
- les *zones économiques spéciales* (ZES) peuvent favoriser le développement territorial (par exemple, la Chine a expérimenté des zones économiques spéciales en tant que moteurs de croissance), mais en Afrique, celles-ci n'ont pas créé massivement d'emploi jusqu'à présent ; les principaux obstacles comprennent : des coûts d'entrée élevés, un mauvais climat national pour l'investissement, un manque de cohérence dans les objectifs, ou encore une incompréhension de la nature multidimensionnelle des actions localisées (par exemple, le développement de l'infrastructure économique peut pâtir d'un développement insuffisant des infrastructures sociales) ;
- les *corridors économiques* ont connu certains succès, en particulier en Afrique australe et de l'Est. Ces réseaux intégrés d'infrastructures matérielles et immatérielles reliant les agents économiques dans une zone géographique spécifique peuvent réduire les coûts et élargir les marchés, mais nécessitent une planification minutieuse afin d'atténuer les impacts potentiellement négatifs pour les entreprises locales ;
- les *villes planifiées* et les pôles de croissance peuvent permettre de mieux équilibrer les réseaux urbains s'ils sont bien intégrés dans des stratégies plus larges de développement territorial ; sinon, le risque existe qu'ils soient instrumentalisés à des fins de favoritisme régional ;
- les politiques qui ciblent des *territoires défavorisés* sont parfois accusées de construire des « cathédrales dans le désert », mais elles se sont avérées utiles sous certaines conditions dans des pays qui connaissent des taux élevés d'inégalité spatiale (par exemple, l'Éthiopie, le Ghana ou l'Ouganda) ;
- enfin, plusieurs *initiatives multisectorielles transfrontalières* représentent des bonnes pratiques à l'échelle internationale, telles l'Autorité du bassin du fleuve Sénégal (OMVS), le programme de coopération transfrontalière connu sous le nom SKBo (Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso), ou le Parc régional W en Afrique de l'Ouest.

Toutefois, la somme de ces instruments territoriaux ne constitue pas en soi une véritable politique de développement territorial.

#### **Les politiques à fort impact territorial doivent mieux réduire la fragmentation régionale et renforcer l'autonomie des acteurs locaux**

En parallèle des politiques de gestion des territoires, certaines politiques sectorielles au niveau national ont des retombées positives pour le développement territorial. Le progrès réalisé dans le développement des *infrastructures* à l'intérieur et à travers les frontières nationales, notamment les transports, les TIC, l'énergie et les bassins fluviaux, a contribué à réduire la fragmentation territoriale et à renforcer les liens régionaux. Par exemple, 60 % des 37 pays africains évalués par l'indice de performance logistique de la Banque mondiale ont amélioré leur performance entre 2010 et 2014 (graphique 15). Toutefois, accroître les ressources financières et améliorer la coordination transfrontalière semble nécessaire. D'après le diagnostic national des infrastructures africaines (AICD), les besoins annuels du continent sont estimés à 93 milliards USD pour l'infrastructure, et le déficit de financement est d'environ 31 milliards USD.

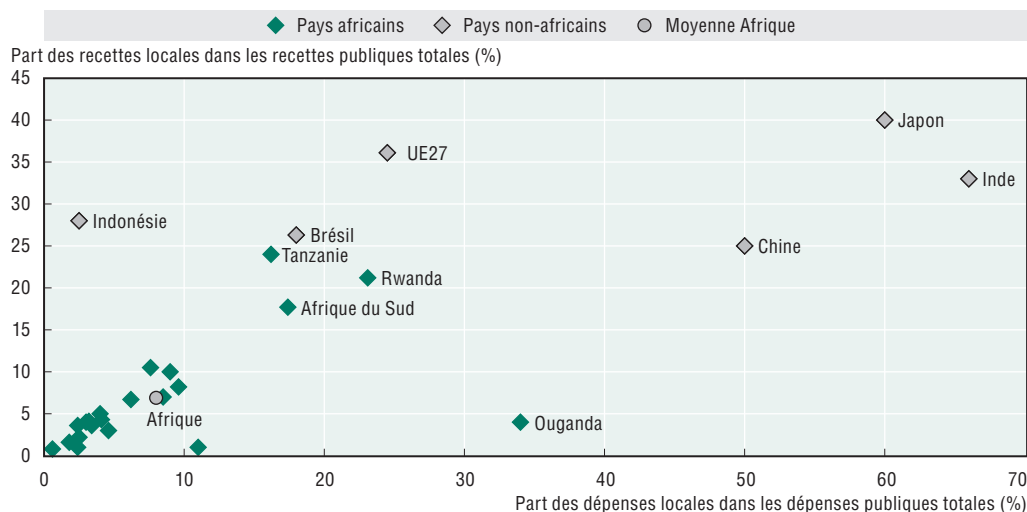
Graphique 15. Amélioration de la performance logistique pour certains pays africains, 2010-14



Note : L'indice de performance logistique a une échelle de 1 à 5, où un score de 5 représente la meilleure performance logistique. La ligne diagonale représente l'absence de changement dans l'indice de performance entre 2010 et 2014.  
Source : Basé sur l'indice de performance logistique de la Banque mondiale (2010 et 2014).

La *décentralisation*, le processus de transfert de pouvoirs et de ressources de l'administration centrale aux échelons inférieurs de gouvernement, peut également avoir des effets importants sur le développement territorial, notamment grâce à l'autonomisation des acteurs locaux et à la limitation des comportements de recherche de rente par les élites. Cependant, les composantes politiques, administratives et fiscales de la décentralisation ont progressé de façon inégale en Afrique. Dans la plupart des pays, la décentralisation fiscale n'a pas suivi le rythme de la décentralisation politique, ce qui limite la capacité des communautés locales à mobiliser leur potentiel économique. En moyenne, les recettes de l'administration locale représentent 7 % des recettes cumulées des échelons de gouvernement local, régional et national, et ses dépenses représentent 8 % du total des dépenses. Ces moyennes sont bien inférieures à celles des autres régions du monde (graphique 16). Le manque de capacités locales et de transparence sont les principaux obstacles à une gouvernance décentralisée et efficace.

Graphique 16. Part de l'administration locale dans le total des recettes et dépenses publiques

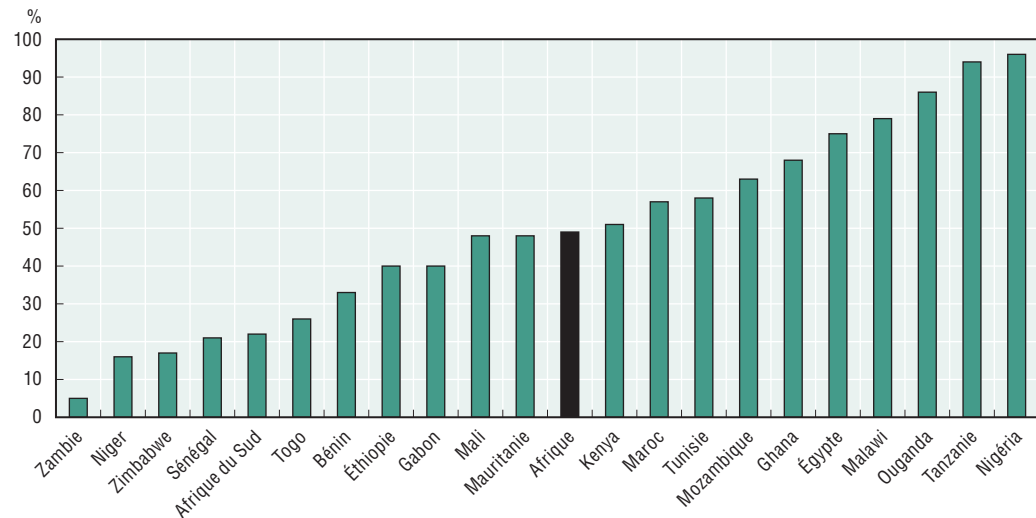


Note : Le total des recettes et dépenses publiques inclut tous les échelons existants de l'administration (local, régional et national).  
Sources : Cités et Gouvernements Locaux Unis (2010) ; Yatta (2015) ; Paulais (2012) ; FMI (2014).



À cause de leur capacité financière limitée, la plupart des autorités locales sont fortement tributaires des transferts de l'État central, auquel on reproche généralement de ne pas tenir compte des besoins différents d'un territoire à l'autre et de limiter la capacité de l'administration locale à investir efficacement (Banque mondiale, 2009 ; OCDE, 2010). Or, les transferts constituent une part importante des budgets de nombreuses autorités locales, y compris dans des pays décentralisés comme l'Ouganda ou la Tanzanie et dans des pays fédéraux tels que le Nigéria (graphique 17).

Graphique 17. Transferts de l'administration centrale en proportion des budgets locaux dans différents pays d'Afrique



Sources : Yatta (2015) ; Cités et Gouvernements Locaux Unis (2010).

### Les régions africaines et leurs ressources échappent trop souvent à l'attention des décideurs nationaux

Outre la question de l'efficacité de ces différents outils, la pratique quotidienne de la gestion des politiques publiques importe également. Là, deux facteurs majeurs entravent l'élaboration de politiques territoriales efficaces : les approches strictement sectorielles et le manque d'informations.

Des politiques territoriales spécifiques aux contextes locaux ne devraient pas être mises en œuvre séparément des autres politiques publiques, qu'elles soient nationales ou sectorielles. Pourtant, en pratique, des *approches sectorielles étroitement définies* tendent à encadrer presque exclusivement l'action gouvernementale, ce qui entrave la prise de décision effective au niveau local :

- des politiques sectorielles mises en œuvre de manière isolée négligent les connaissances, les aspirations, les ressources et les dynamiques locales ;
- les ministères ont tendance à intervenir au sein de leurs frontières administratives, au lieu de se concentrer sur les domaines fonctionnels dans lesquels les activités socio-économiques ont véritablement lieu ;
- en l'absence d'une coordination étroite, les politiques sectorielles du sommet vers la base (*top-down*) peuvent entraîner une duplication des projets, des politiques décidées par un ministère allant à l'encontre des actions d'un autre, voire une concurrence entre ministères ;

- le prisme sectoriel a tendance à limiter les initiatives à un nombre réduit d'instruments spécifiques, en dépit de la complexité des problèmes. Par exemple, une étude a montré que, sur les 30 pays africains qui ont élaboré un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) avec l'aide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, seuls trois pays d'Afrique (Djibouti, la Guinée et le Sénégal) disposent de stratégies urbaines assorties de budgets relativement bien définis. Le DSRP de la plupart des pays d'Afrique est axé sur la gouvernance, la croissance économique et l'infrastructure (Paulais, 2012).

Par ailleurs, un *manque saillant de connaissances* sur les territoires africains et les économies locales entrave la capacité des décideurs politiques à identifier et libérer leur potentiel :

- les statistiques infranationales se cantonnent à une poignée de variables de base qui ne sont pas suffisantes pour comprendre les économies territoriales ;
- dans plusieurs pays, les statistiques sont susceptibles de laisser de côté des pans entiers d'une population et certains secteurs de l'économie. L'exemple type est la difficulté d'inclure « l'économie informelle » dans les stratégies de l'emploi qui sont généralement axées sur « l'économie formelle » (BAfD et al., 2012) ;
- alors qu'un certain nombre d'initiatives, telles que le programme ECOLOC (CSAO/PDM, 2001) ou *l'Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest* (Cour et Snrech, 1998), ont eu pour but de combler les lacunes dans l'information sur les économies locales, la plupart ont été abandonnées ;
- cette insuffisance de l'information est aggravée par les mutations rapides et les recompositions des territoires dans de nombreux pays africains : les catégories statiques de « rural » et « urbain » ne capturent plus l'apparition de modes de vie hybrides et des comportements socio-économiques liés à l'intensification et à la diversification des schémas de migration rurale-urbaine et de diffusion des nouvelles technologies (Berdegue et Proctor, 2014 ; Losch, Magrin et Imbernon, 2013 ; Agergaard, Fold et Gough, 2010 ; Tacoli, 2002).

## **Des stratégies de développement territorial peuvent aider à trouver des solutions innovantes aux défis de la transformation structurelle de l'Afrique**

### **Passer des politiques de rattrapage à une approche stratégique positive**

Les résultats jusqu'ici mitigés des instruments territoriaux et la nouveauté des conditions de la transformation structurelle de l'Afrique appellent à de nouvelles approches.

Au lieu de simplement tenter de compenser les inégalités entre territoires, les économies africaines ont besoin de libérer leur potentiel pour favoriser la croissance endogène et accélérer la transformation structurelle. L'approche traditionnelle, une intervention du sommet vers la base s'appuyant sur des subventions pour atténuer les inégalités territoriales, doit céder la place à un ensemble plus large de politiques destinées à accroître la compétitivité des territoires et l'innovation, à mobiliser les ressources inexploitées et à stimuler l'émergence de nouvelles activités (tableau 5).

Le *développement territorial* prend ainsi une approche positive pour développer le potentiel des espaces qui passent généralement sous le radar des décideurs nationaux : il vise à améliorer le bien-être et à accroître la productivité économique dans les différents territoires d'un pays. *L'inclusion spatiale*, en tant qu'objectif connexe, permettra d'améliorer la connectivité de ces territoires.



Tableau 5. L'ancien et le nouveau paradigme de la politique territoriale

|            | Ancien paradigme                                                                                       | Nouveau paradigme                                                                                                                        |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectifs  | Compenser provisoirement les désavantages liés à la situation géographique des territoires défavorisés | Exploiter le potentiel territorial sous-utilisé, améliorer la compétitivité des territoires                                              |
| Stratégies | Approche sectorielle                                                                                   | Projets de développement intégré                                                                                                         |
| Outils     | Subventions et aides étatiques                                                                         | Combinaison de capital immatériel et matériel (stock de capital, marché du travail, environnement d'affaires, capital social et réseaux) |
| Acteurs    | Administration centrale                                                                                | Différents échelons de gouvernement                                                                                                      |

Source : D'après OCDE (2010a).

Promouvoir le développement territorial oblige à réorganiser le processus politique dans son ensemble, et donc à adopter des *stratégies de développement* multisectorielles, participatives et localisées, qui s'attachent à :

- *mettre l'accent sur les actifs locaux* qui constituent des ressources inexploitées pour le développement : ces actifs peuvent être des *ressources génériques* – des ressources naturelles telles que le gaz –, ou des *ressources spécifiques*, par exemple le patrimoine culturel, un paysage rural et certains types de savoir-faire. Ces derniers ne sont « activés » que lorsqu'ils sont utilisés et obtiennent une valeur de marché (tableau 6) ;
- *articuler les différentes politiques sectorielles* et les investissements publics dans un cadre territorial, afin que les complémentarités et arbitrages dépendent bien des lieux où ils se trouvent ;
- *associer les divers acteurs* aux différents niveaux des structures gouvernementales, en particulier pour promouvoir la participation active des acteurs locaux, afin de réduire les asymétries d'information et de connaissances entre acteurs nationaux et locaux.

Tableau 6. Exemples de ressources spécifiques activées grâce à la participation des acteurs locaux

| Ressources spécifiques locales                      | Pays                                | Effet sur le développement                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Figues sèches de Béni Maouche<br>Poivre d'Ighil Ali | Algérie                             | Gains de productivité, valeur ajoutée, hausse du revenu                                                                          |
| Poivre blanc (IGP*) de Penja                        | Cameroun                            | Progression de la marge bénéficiaire, hausse du revenu, protection du produit                                                    |
| Figues sèches et tissage de Béni Khedache           | Tunisie                             | Commercialisation et valorisation du produit, hausse du revenu                                                                   |
| Prêt-à-porter de qualité                            | Madagascar                          | Création massive d'emplois, industrialisation, essor des exportations                                                            |
| Patrimoine naturel et culturel du Parc régional W   | Bénin, Burkina Faso, Niger, Nigéria | Écotourisme, tourisme culturel, plantation d'essences d'arbres locaux, fabrication de produits à partir de ressources naturelles |
| Paysages du Tdla-Azizal                             | Maroc                               | Écotourisme, création d'emplois de guides touristiques locaux                                                                    |

Note : \* Indications Géographiques Protégées.

Source : AFD/CIRAD (2014) ; Campagne et Pecqueur (2014) ; Fukunishi et Ramiarison (2012) ; CSAO/OCDE (2005).

### Comment élaborer des stratégies de développement pour le développement territorial ?

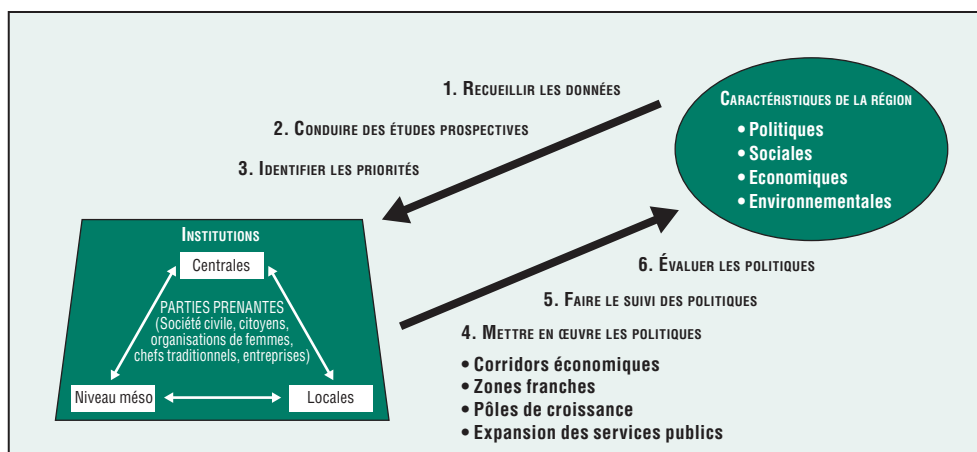
Sept étapes principales peuvent guider la formulation des stratégies de développement territorial (graphique 18) :

- Les acteurs et les institutions traditionnelles recueillent des données fiables, dont des statistiques, afin de connaître le mieux possible le territoire concerné. Cependant, le manque de données ne doit pas empêcher la poursuite du processus.
- Des scénarios relatifs à l'avenir du territoire sont établis grâce à des études prospectives et à des processus participatifs, tenant compte des incertitudes liées aux données manquantes. Est ainsi définie une vision de l'avenir du pays, d'après le potentiel et les opportunités à l'échelon local.



- Sur la base de ces scénarios, ainsi que des conditions économiques, démographiques et spatiales qu'ils incluent, les acteurs et l'État déterminent des priorités intégrées et énoncent des politiques pluriannuelles destinées à les concrétiser. Ces priorités sont celles qui apportent le meilleur appui aux stratégies de développement à long terme du pays.
- Les multiples niveaux de l'administration publique, la société civile et les institutions traditionnelles mettent en œuvre ces politiques, d'autant qu'ils participent à la conception des scénarios, à la définition des priorités et aux étapes d'élaboration des politiques. Ils coordonnent leurs actions et recourent à des contre-pouvoirs formels et informels pour veiller à la transparence.
- La mise en œuvre des politiques fait l'objet d'un suivi par grandes priorités. Grâce à un cadre incitatif prédéfini, les différents échelons de gouvernement chargés de la mise en œuvre sont récompensés ou sanctionnés selon qu'ils atteignent ou non leurs objectifs spécifiques.
- Les effets des politiques déployées sont évalués de manière à permettre aux divers échelons de gouvernement de remédier aux inefficiences, d'adapter leurs plans pluriannuels et, en l'absence d'effets satisfaisants, de revoir et de redéfinir leur vision et leurs priorités.
- Les revenus fiscaux sont utilisés pour soutenir la stratégie dans son ensemble (cette étape n'apparaît pas dans le graphique ci-dessous).

Graphique 18. Un processus stratégique pour le développement territorial



#### Quatre priorités pour améliorer l'efficacité du développement territorial en Afrique

Afin d'améliorer l'efficacité des stratégies de développement territorial, quatre aspects méritent une attention particulière dans de nombreux pays.

Tout d'abord, un certain nombre d'initiatives en Afrique illustrent les moyens mis en œuvre pour améliorer les mécanismes qui informent la conception et la mise en œuvre des politiques.

- Une culture de prise de décisions fondées sur des données probantes permet de fixer des objectifs et de suivre les progrès dans la performance du secteur public. L'Afrique du Sud est l'un des pays les plus avancés dans le domaine de la diffusion d'informations socio-économiques en mode participatif. En 2014, son bureau statistique a publié un indice de pauvreté multidimensionnelle ; au début de 2015, l'observatoire de la ville-région de Gauteng a également produit son propre indice.



- La *révolution des données* – l'un des grands piliers de l'amélioration des capacités statistiques publiques définies dans le programme de développement pour l'après-2015 – aidera les décideurs à mieux comprendre les particularités des territoires et adopter des mesures en phase avec l'évolution des besoins de leurs juridictions (PARIS21, 2015). Les nouvelles technologies offrent des moyens fiables et efficaces pour localiser les ressources territoriales :
  - Le projet Africapolis estime la croissance urbaine dans 16 pays ouest-africains, en croisant des données statistiques de population disponibles avec des images et des cartes en coordonnées géographiques terrestres (voir AFD et al., 2009).
  - Au Burkina Faso, une initiative locale utilisant des images satellitaires à très haute résolution spatiale (THRS), a récemment produit une carte territoriale détaillée, comportant moins de 2 % d'erreurs dans l'estimation des superficies (Imbernon, Kabore et Dupuy, à paraître).
  - Les images satellitaires qui montrent l'intensité de l'éclairage nocturne peuvent venir compléter les mesures officielles du revenu ou des inégalités (Mveyange, 2015).
  - Les données de la téléphonie mobile peuvent aussi être exploitées pour évaluer l'impact des interventions publiques ; ainsi elles servent par exemple à optimiser les itinéraires des bus à Abidjan.

Deuxièmement, il est possible de *définir des priorités stratégiques intégrées* même avec des données limitées grâce à des approches novatrices : les *études territoriales prospectives*, par exemple, associent les différents échelons de gouvernement (national, territorial et local), ainsi que des acteurs non étatiques pour mieux cartographier les devenir possibles, mettre au jour les opportunités et les défis, stimuler les débats sur les trajectoires de développement et ainsi aboutir à des solutions plus localisées et mieux formuler les stratégies de développement (Alvergne, 2008). La marge de progression est significative : alors que nombre de pays africains planifient à long terme, rares sont ceux qui font appel à des études territoriales prospectives et à un véritable processus participatif. Selon l'enquête 2015 auprès des experts-pays des PEA, 27 pays sur 37 disposent de stratégies à moyen et long terme. Dans leur grande majorité (70 %), ils planifient sur 20 ans ou davantage, mais seulement 38 % prévoient des scénarios alternatifs. Enfin, la plupart des stratégies fixent des objectifs au niveau national sans tenir compte de la nature multisectorielle du développement ni des spécificités locales.

Troisièmement, les *capacités doivent être renforcées à plusieurs niveaux de gouvernement* afin de rendre la gouvernance multi-niveaux efficace. Ceci peut être réalisé en mettant en place des mécanismes « contraignants » – tels des mécanismes juridiques ou des contrats entre administrations locales et nationales – ou des mécanismes « non contraignants », comme des plates-formes de discussion. Par exemple, au Rwanda, le Forum d'action conjointe du développement propose aux autorités et aux acteurs locaux un processus participatif pour la définition des plans de développement des districts, l'établissement des budgets et l'allocation des ressources. La participation des autorités infranationales à l'élaboration des politiques prend du temps, mais ses bienfaits à moyen et long terme devraient l'emporter sur les coûts de la coordination.

Enfin, les *ressources pour la gouvernance multi-niveaux doivent être considérablement augmentées* et les institutions publiques et privées renforcées :

- Les gouvernements centraux devront fournir la plus grande part du financement : de nouvelles ressources peuvent être mobilisées à travers une fiscalité plus efficace de l'extraction des ressources naturelles, la lutte contre les flux financiers illicites,

la répartition efficace des revenus issus des ressources pour la transformation de la production (encadré 4) ou des mécanismes de financement innovants tels que les fonds provenant d'économies émergentes, des fonds souverains, des transferts de fond et des émissions obligataires de la diaspora.

- Au niveau local, les systèmes fiscaux doivent être renforcés dans tous les domaines au moyen de transferts transparents et prévisibles des gouvernements centraux, en élargissant l'assiette fiscale locale – par exemple par une utilisation plus efficace des impôts fonciers – et en appuyant progressivement les marchés de capitaux, à condition que les gouvernements locaux respectent les directives nationales pour la stabilité macroéconomique. Le développement territorial nécessite de solides systèmes budgétaires locaux et une gouvernance transparente afin de financer efficacement les économies locales et les infrastructures nécessaires. Une plus grande légitimité fiscale des gouvernements locaux est nécessaire pour améliorer la capacité fiscale locale : les contribuables sont plus susceptibles de payer leurs impôts et d'accepter de nouvelles formes d'imposition s'ils perçoivent les bénéfices des dépenses publiques qui y sont associées, et donc considèrent les impôts comme légitimes.

#### Encadré 4. Utiliser le paiement de redevances pour un développement territorial durable : le cas de la Colombie

La Colombie a mis en place en 2011 un Système général de redevances qui collecte et gère tous les versements de redevances. Celui-ci alloue les recettes à six principaux fonds :

- le fonds territorial d'épargne retraite qui couvre les pensions de retraite des fonctionnaires territoriaux (10 %)
- le fonds infranational d'épargne et de stabilisation (jusqu'à 30 %)
- le fonds pour la science, la technologie et l'innovation (STI) à l'échelon territorial (10 %)
- les paiements directs de redevances réservés aux départements et aux municipalités situés près des ressources naturelles (25 %, part qui devrait être progressivement réduite au profit du fonds de compensation territoriale et du fonds de développement territorial)
- le fonds de compensation territoriale pour investir dans des projets d'infrastructure et de développement économique des territoires et des municipalités les plus pauvres (15 % qui sera graduellement absorbé par le fonds de développement territorial)
- le fonds de développement territorial pour promouvoir la compétitivité territoriale, ainsi que le développement social, économique, institutionnel et environnemental (10 % initialement).

La réforme a introduit deux grandes innovations. Premièrement, tous les départements et la grande majorité des municipalités ont désormais accès aux recettes tirées des redevances, quel que soit leur degré de spécialisation dans les activités extractives. Deuxièmement, les fonds aux échelons infranationaux ne sont pas réservés : les départements et les municipalités peuvent décider de la manière d'investir le surcroît de moyens en fonction de leurs besoins, de leurs priorités stratégiques et de leurs programmes.

Source : OCDE (2014c).

En conclusion, il est possible de « décompartementaliser » les politiques existantes au moyen de stratégies localisées, multisectorielles et participatives afin d'exploiter pleinement le potentiel des ressources des différents territoires des pays d'Afrique. Ces stratégies peuvent contribuer à la mise en œuvre du projet d'intégration et de transformation structurelle de l'Union africaine, dont le programme *Rural Futures* (« Futurs ruraux ») vise à replacer le développement rural et urbain dans une perspective territoriale (NEPAD, 2010). Le dialogue international et l'échange d'expériences ont un rôle important à jouer dans la définition de processus adaptés aux différents pays.

## Chiffres clés par sous-région

### Afrique australe

En Afrique australe, la croissance est retombée sous la barre des 3 % en 2014 et ne devrait redémarrer que modérément en 2015 et 2016. Cette situation s'explique par une activité relativement atone en Afrique du Sud. L'économie la plus dynamique de la région a reculé à 1.5 % en 2014, contre 2.2 % l'année précédente, plombée par une demande plus faible des partenaires commerciaux et la baisse des cours des matières premières, sans oublier les grèves et les pannes d'électricité, qui ont perturbé l'activité. La croissance sud-africaine devrait progressivement reprendre des couleurs avec le redémarrage des marchés d'exportation et l'amélioration de sa compétitivité, sous-tendue par la forte dépréciation du rand. En Angola, la croissance a également marqué le pas sur fond de chute des cours du pétrole, d'une baisse temporaire de production pétrolière et d'un épisode de sécheresse qui a pénalisé les rendements agricoles. Elle devrait rester plus faible que le niveau moyen de la décennie passée, la perte de recettes pétrolières rejaillissant sur les dépenses publiques. Le Mozambique et la Zambie sont les locomotives de la région. Au Mozambique, la croissance est tirée par les mégaprojets et de lourds investissements dans les infrastructures financés à la fois par les investissements directs étrangers et le gouvernement. En Zambie, les bonnes récoltes de 2014 ont dopé la croissance et atténué les conséquences du ralentissement dans le secteur des mines, les industries manufacturières et les services. La croissance devrait rester soutenue dans ces deux pays, qui doivent néanmoins redoubler d'efforts pour la rendre plus inclusive et diversifier leur économie.

#### Perspectives macroéconomiques pour l'Afrique australe

| Taux de croissance du PIB, en volume               | 2013        | 2014 (e)    | 2015 (p)    | 2016(p)     |
|----------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Afrique</b>                                     | <b>3.5</b>  | <b>3.9</b>  | <b>4.5</b>  | <b>5.0</b>  |
| <b>Afrique (hors Libye)</b>                        | <b>4.0</b>  | <b>4.3</b>  | <b>4.3</b>  | <b>5.0</b>  |
| <b>Afrique australe</b>                            | <b>3.6</b>  | <b>2.7</b>  | <b>3.1</b>  | <b>3.5</b>  |
| Angola                                             | 6.8         | 4.5         | 3.8         | 4.2         |
| Botswana                                           | 5.9         | 5.2         | 4.5         | 4.3         |
| Lesotho                                            | 5.7         | 4.3         | 4.7         | 5.1         |
| Madagascar                                         | 2.4         | 3.0         | 4.0         | 5.1         |
| Malawi                                             | 6.1         | 5.7         | 5.5         | 5.7         |
| Maurice                                            | 3.2         | 3.2         | 3.5         | 3.6         |
| Mozambique                                         | 7.4         | 7.6         | 7.5         | 8.1         |
| Namibie                                            | 5.1         | 5.3         | 5.6         | 6.4         |
| Afrique du Sud                                     | 2.2         | 1.5         | 2.0         | 2.5         |
| Swaziland                                          | 3.0         | 2.5         | 2.6         | 2.4         |
| Zambie                                             | 6.7         | 5.7         | 6.5         | 6.6         |
| Zimbabwe                                           | 4.5         | 3.1         | 3.2         | 3.3         |
| Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB) | 2013        | 2014 (e)    | 2015 (p)    | 2016(p)     |
| <b>Afrique</b>                                     | <b>-3.5</b> | <b>-5.0</b> | <b>-6.3</b> | <b>-5.3</b> |
| <b>Afrique australe</b>                            | <b>-2.7</b> | <b>-3.0</b> | <b>-4.8</b> | <b>-4.4</b> |
| Angola                                             | 0.3         | -2.2        | -10.6       | -7.7        |
| Botswana**                                         | 0.7         | 5.2         | 3.2         | 3.8         |
| Lesotho**                                          | 4.8         | 1.0         | 2.3         | 1.5         |
| Madagascar                                         | -4.0        | -2.0        | -2.1        | -2.9        |
| Malawi*                                            | -0.2        | -4.3        | -3.7        | -3.4        |
| Maurice                                            | -3.5        | -3.6        | -3.3        | -3.6        |
| Mozambique                                         | -2.9        | -10.0       | -7.4        | -6.7        |
| Namibie**                                          | -1.1        | 5.0         | 6.2         | 4.8         |
| Afrique du Sud                                     | -3.9        | -3.4        | -3.6        | -3.9        |
| Swaziland**                                        | 0.9         | -0.3        | -0.6        | -1.3        |
| Zambie                                             | -6.7        | -5.5        | -5.1        | -4.9        |
| Zimbabwe                                           | -2.4        | -2.4        | -1.3        | -1.1        |

Note : \* Année fiscale juillet (n-1)/juin (n) \*\* Année fiscale avril (n)/ mars (n+1).

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Afrique centrale

La croissance en Afrique centrale s'est accélérée en 2014, à 5.6 %, contre 4.1 % en 2013. La conjoncture économique varie cependant grandement d'un pays à l'autre. La République centrafricaine subit les conséquences d'une crise politique et sécuritaire. Malgré une croissance modérée, son produit intérieur brut (PIB) restera bien inférieur aux niveaux atteints avec l'éclatement de crise, fin 2012. En Guinée équatoriale, la diminution de la production de pétrole entraîne une érosion continue du PIB. Tous les autres pays de la région devraient conserver une trajectoire de croissance relativement soutenue. En dépit de la baisse des cours des produits de base, qui a eu quelques répercussions négatives, le secteur minier et les investissements connexes restent les deux principaux moteurs de la région. Même si, dans certains cas (comme au Cameroun, au Gabon, en République démocratique du Congo et à Sao Tomé-et-Principe), la croissance est plus diversifiée.

### Perspectives macroéconomiques pour l'Afrique centrale

| Taux de croissance du PIB, en volume (%)           | 2013        | 2014 (e)    | 2015 (p)    | 2016(p)     |
|----------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Afrique</b>                                     | <b>3.5</b>  | <b>3.9</b>  | <b>4.5</b>  | <b>5.0</b>  |
| <b>Afrique (hors Libye)</b>                        | <b>4.0</b>  | <b>4.3</b>  | <b>4.3</b>  | <b>5.0</b>  |
| <b>Afrique centrale</b>                            | <b>4.1</b>  | <b>5.6</b>  | <b>5.5</b>  | <b>5.8</b>  |
| Cameroun                                           | 5.5         | 5.3         | 5.4         | 5.5         |
| République centrafricaine                          | -36.0       | 1.0         | 5.4         | 4.0         |
| Tchad                                              | 3.9         | 7.2         | 9.0         | 5.0         |
| Congo                                              | 3.3         | 6.0         | 6.8         | 7.3         |
| Congo, Rép. dém.                                   | 8.5         | 8.9         | 9.0         | 8.2         |
| Guinée équatoriale                                 | -4.8        | -2.1        | -8.7        | 1.9         |
| Gabon                                              | 5.6         | 5.1         | 4.6         | 4.7         |
| Sao Tomé-et-Principe                               | 4.0         | 4.9         | 5.1         | 5.4         |
| Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB) | 2013        | 2014 (e)    | 2015 (p)    | 2016(p)     |
| <b>Afrique</b>                                     | <b>-3.5</b> | <b>-5.0</b> | <b>-6.3</b> | <b>-5.3</b> |
| <b>Afrique centrale</b>                            | <b>-1.9</b> | <b>-5.3</b> | <b>-6.7</b> | <b>-6.0</b> |
| Cameroun                                           | -4.1        | -5.2        | -6.4        | -5.8        |
| République centrafricaine                          | -6.3        | -3.2        | -3.8        | -3.7        |
| Tchad                                              | -2.7        | -5.6        | -5.2        | -4.1        |
| Congo                                              | 8.3         | -5.4        | -7.0        | -2.3        |
| Congo, Rép. dém.                                   | -1.7        | -3.7        | -3.9        | -4.6        |
| Guinée équatoriale                                 | -4.5        | -7.2        | -7.9        | -8.1        |
| Gabon                                              | -3.2        | -6.6        | -13.2       | -11.8       |
| Sao Tomé-et-Principe                               | -11.3       | -9.4        | -7.2        | -8.0        |

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



## Afrique de l'Est

En Afrique de l'Est, la croissance s'est accélérée en 2014, à plus de 7 %, contre moins de 5 % en 2013. Elle devrait à nouveau se tasser en 2015, à 5.6 %, pour repartir en 2016, à 6.7 %. La région regagnera alors son titre de champion continental. C'est aussi la région qui a concentré la plus forte hausse des investissements directs étrangers en 2014. Les fluctuations de sa croissance moyenne s'expliquent par la volatilité de la situation au Soudan du Sud, où le conflit armé a plombé la production de pétrole et le PIB en 2013. Le pays a redémarré en 2014 mais devrait à nouveau perdre des points en 2015, sachant que les prévisions sont excessivement aléatoires et tributaires de l'évolution du processus de paix. L'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie ont su conserver une croissance relativement alerte. Tous ayant un secteur minier très restreint et des industries manufacturières peu développées – ou en perte de vitesse – ces performances sont à imputer au secteur des services et à la construction. Mais elles résultent aussi d'une transformation sectorielle qui n'a pas toujours la même envergure. C'est en Éthiopie que les changements structurels sont les plus marqués, avec un recul de la part de l'agriculture dans le PIB (qui reste néanmoins supérieure à celle des autres pays) et un essor du secteur des services (plus fort qu'ailleurs). Au Soudan, la croissance est plus faible, l'économie n'ayant toujours pas surmonté le choc de la sécession du Soudan du Sud en 2011 et de la perte des revenus pétroliers qui en a découlé.

### Perspectives macroéconomiques pour l'Afrique de l'Est

| Taux de croissance du PIB, en volume (%)           | 2013        | 2014 (e)    | 2015 (p)    | 2016(p)     |
|----------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Afrique</b>                                     | <b>3.5</b>  | <b>3.9</b>  | <b>4.5</b>  | <b>5.0</b>  |
| <b>Afrique (hors Libye)</b>                        | <b>4.0</b>  | <b>4.3</b>  | <b>4.3</b>  | <b>5.0</b>  |
| <b>Afrique de l'Est</b>                            | <b>4.7</b>  | <b>7.1</b>  | <b>5.6</b>  | <b>6.7</b>  |
| Burundi                                            | 4.5         | 4.7         | 4.7         | 5.0         |
| Comores                                            | 3.5         | 3.5         | 3.6         | 3.6         |
| Djibouti                                           | 5.0         | 5.9         | 6.0         | 6.2         |
| Érythrée                                           | 1.3         | 2.0         | 2.1         | 2.0         |
| Éthiopie                                           | 9.8         | 10.3        | 8.5         | 8.7         |
| Kenya                                              | 5.7         | 5.3         | 6.5         | 6.3         |
| Rwanda                                             | 4.7         | 7.0         | 7.5         | 7.5         |
| Seychelles                                         | 6.6         | 3.8         | 3.7         | 3.6         |
| Somalie                                            | ...         | ...         | ...         | ...         |
| Soudan du Sud                                      | -26.7       | 30.7        | -7.5        | 15.5        |
| Soudan                                             | 3.6         | 3.4         | 3.1         | 3.7         |
| Tanzanie                                           | 7.3         | 7.2         | 7.4         | 7.2         |
| Ouganda                                            | 4.7         | 5.9         | 6.3         | 6.5         |
| Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB) | 2013        | 2014 (e)    | 2015 (p)    | 2016(p)     |
| <b>Afrique</b>                                     | <b>-3.5</b> | <b>-5.0</b> | <b>-6.3</b> | <b>-5.3</b> |
| <b>Afrique de l'Est</b>                            | <b>-4.4</b> | <b>-3.9</b> | <b>-4.5</b> | <b>-3.7</b> |
| Burundi                                            | 0.4         | -1.2        | -0.4        | -0.4        |
| Comores                                            | 18.2        | -0.6        | 1.5         | 1.6         |
| Djibouti                                           | -3.1        | -2.6        | -0.5        | -0.1        |
| Érythrée                                           | -10.3       | -10.7       | -10.3       | -9.9        |
| Éthiopie*                                          | -1.9        | -2.6        | -1.4        | -0.9        |
| Kenya*                                             | -5.6        | -8.0        | -8.8        | -8.3        |
| Rwanda                                             | -5.2        | -4.3        | -5.2        | -3.6        |
| Seychelles                                         | 0.9         | 1.0         | 0.9         | 0.0         |
| Somalie                                            | ...         | ...         | ...         | ...         |
| Soudan du Sud                                      | -12.8       | -3.7        | -5.9        | -5.3        |
| Soudan                                             | -2.3        | -0.9        | -1.1        | -0.8        |
| Tanzanie*                                          | -6.9        | -3.8        | -6.2        | -5.3        |
| Ouganda*                                           | -2.6        | -4.9        | -5.8        | -5.0        |

Note : \* Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



## Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest a réussi à maintenir une croissance relativement soutenue en 2014, à 6 %, malgré l'épidémie d'Ebola qui touche la région. La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone – les trois pays les plus durement frappés – ont vu leur croissance accuser nettement le coup. Au Nigéria, premier pays d'Afrique par la taille, la croissance s'est accélérée à 6.3 %, contre 5.4 % en 2013, à nouveau portée par les secteurs non pétroliers et, en particulier, les services, les industries manufacturières et l'agriculture, confirmant la diversification en marche de cette économie. La part du secteur du gaz et du pétrole dans le PIB s'est érodée, autour de 11 %, à un niveau pratiquement équivalent à celui des industries manufacturières (10 % du PIB environ). Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo se sont également maintenus sur une trajectoire de croissance relativement soutenue. Mais en Gambie et au Ghana, la croissance a marqué le pas, l'économie se contractant légèrement. La croissance de l'Afrique de l'Ouest devrait ralentir en 2015 avant de rebondir en 2016, largement tirée par l'activité au Nigéria.

### Perspectives macroéconomiques pour l'Afrique de l'Ouest

| Taux de croissance du PIB, en volume (%)                  | 2013        | 2014 (e)        | 2015 (p)        | 2016(p)        |
|-----------------------------------------------------------|-------------|-----------------|-----------------|----------------|
| <b>Afrique</b>                                            | <b>3.5</b>  | <b>3.9</b>      | <b>4.5</b>      | <b>5.0</b>     |
| <b>Afrique (hors Libye)</b>                               | <b>4.0</b>  | <b>4.3</b>      | <b>4.3</b>      | <b>5.0</b>     |
| <b>Afrique de l'Ouest</b>                                 | <b>5.7</b>  | <b>6.0</b>      | <b>5.0</b>      | <b>6.1</b>     |
| Bénin                                                     | 5.6         | 5.5             | 5.6             | 6.0            |
| Burkina Faso                                              | 6.6         | 5.0             | 5.5             | 7.0            |
| Cabo Verde                                                | 0.7         | 2.0             | 3.1             | 3.6            |
| Côte d'Ivoire                                             | 8.7         | 8.3             | 7.9             | 8.5            |
| Gambie                                                    | 4.3         | -0.7            | 4.2             | 5.2            |
| Ghana                                                     | 7.3         | 4.2             | 3.9             | 5.9            |
| Guinée                                                    | 2.3         | 0.6             | 0.9             | 4.3            |
| Guinée-Bissau                                             | 0.9         | 2.6             | 3.9             | 3.7            |
| Libéria                                                   | 8.7         | 1.8             | 3.8             | 6.4            |
| Mali                                                      | 1.7         | 5.8             | 5.4             | 5.1            |
| Niger                                                     | 4.1         | 7.1             | 6.0             | 6.5            |
| Nigéria                                                   | 5.4         | 6.3             | 5.0             | 6.0            |
| Sénégal                                                   | 3.5         | 4.5             | 4.6             | 5.0            |
| Sierra Leone                                              | 20.1        | 6.0             | -2.5            | 2.8            |
| Togo                                                      | 5.4         | 5.5             | 5.7             | 5.9            |
| <b>Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB)</b> | <b>2013</b> | <b>2014 (e)</b> | <b>2015 (p)</b> | <b>2016(p)</b> |
| <b>Afrique</b>                                            | <b>-3.5</b> | <b>-5.0</b>     | <b>-6.3</b>     | <b>-5.3</b>    |
| <b>Afrique de l'Ouest</b>                                 | <b>-0.5</b> | <b>-1.0</b>     | <b>-4.6</b>     | <b>-4.2</b>    |
| Bénin                                                     | -1.9        | -1.1            | -1.5            | -1.8           |
| Burkina Faso                                              | -4.4        | -3.7            | -4.0            | -3.8           |
| Cabo Verde                                                | -9.0        | -8.0            | -7.1            | -6.2           |
| Côte d'Ivoire                                             | -2.3        | -2.2            | -3.4            | -3.9           |
| Gambie                                                    | -8.6        | -8.7            | -3.5            | -1.4           |
| Ghana                                                     | -9.5        | -10.4           | -9.5            | -9.9           |
| Guinée                                                    | -2.1        | -4.2            | -2.8            | -4.1           |
| Guinée-Bissau                                             | -1.4        | -2.1            | -3.9            | -3.4           |
| Libéria*                                                  | -1.6        | -1.1            | -6.7            | -9.0           |
| Mali                                                      | -6.9        | -5.6            | -5.1            | -5.1           |
| Niger                                                     | -2.3        | -5.7            | -7.8            | -3.2           |
| Nigéria                                                   | 1.1         | 0.1             | -4.5            | -3.9           |
| Sénégal                                                   | -5.5        | -5.1            | -4.5            | -4.6           |
| Sierra Leone                                              | -2.4        | -1.2            | -3.2            | -3.5           |
| Togo                                                      | -4.5        | -4.9            | -3.1            | -2.9           |

Note: \* Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



## Afrique du Nord

En Afrique du Nord, la croissance reste inégale, les retombées des soulèvements de 2011 se faisant toujours sentir. La situation en Libye est extrêmement instable, avec des luttes de pouvoir entre différents groupes et l'effondrement des structures de gouvernance politique et économique. La production de pétrole a encore chuté au premier semestre 2014 et, malgré un léger redressement au second semestre, la croissance a de nouveau été négative en 2014, sachant que les perspectives sont éminemment incertaines. *A contrario*, le retour à une plus grande stabilité économique et politique en Égypte et en Tunisie contribue à restaurer la confiance des investisseurs. La reprise progressive des marchés d'exportation et l'amélioration de la sécurité devraient soutenir la croissance, notamment du secteur touristique, même si les attaques terroristes de mars 2015 à Tunis ont suscité de nouvelles inquiétudes. En Algérie, la production de pétrole a augmenté pour la première fois depuis huit ans et stimule la croissance, aux côtés du secteur non pétrolier. Au Maroc, la production agricole a diminué en 2014, après les niveaux exceptionnels de 2013, et plombé la croissance du PIB. Mais celle-ci devrait repartir, sous réserve d'une campagne agricole normale et du redressement des marchés d'exportation. La Mauritanie continue d'afficher la croissance la plus forte et la plus stable de la région, sous-tendue par des politiques macroéconomiques et structurelles favorables. La performance de 2014 est essentiellement à imputer, côté offre, au secteur minier (minerai de fer) et à la construction et, côté demande, à la consommation et l'investissement privés. La part exceptionnellement élevée des investissements dans le PIB (environ 45 %) augure bien de l'avenir.

### Perspectives macroéconomiques pour l'Afrique du Nord

| Taux de croissance du PIB, en volume (%)                  | 2013        | 2014 (e)        | 2015 (p)        | 2016(p)        |
|-----------------------------------------------------------|-------------|-----------------|-----------------|----------------|
| <b>Afrique</b>                                            | <b>3.5</b>  | <b>3.9</b>      | <b>4.5</b>      | <b>5.0</b>     |
| <b>Afrique (hors Libye)</b>                               | <b>4.0</b>  | <b>4.3</b>      | <b>4.3</b>      | <b>5.0</b>     |
| <b>Afrique du Nord</b>                                    | <b>1.6</b>  | <b>1.7</b>      | <b>4.5</b>      | <b>4.4</b>     |
| Algérie                                                   | 2.8         | 4.0             | 3.9             | 4.0            |
| Égypte*                                                   | 2.1         | 2.2             | 3.8             | 4.3            |
| Libye                                                     | -13.6       | -19.8           | 14.5            | 6.3            |
| Mauritanie                                                | 5.7         | 6.4             | 5.6             | 6.8            |
| Maroc                                                     | 4.7         | 2.7             | 4.5             | 5.0            |
| Tunisie                                                   | 2.3         | 2.4             | 3.0             | 4.1            |
| <b>Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB)</b> | <b>2013</b> | <b>2014 (e)</b> | <b>2015 (p)</b> | <b>2016(p)</b> |
| <b>Afrique</b>                                            | <b>-3.5</b> | <b>-5.0</b>     | <b>-6.3</b>     | <b>-5.3</b>    |
| <b>Afrique du Nord</b>                                    | <b>-7.2</b> | <b>-11.1</b>    | <b>-9.8</b>     | <b>-7.7</b>    |
| Algérie                                                   | -1.5        | -7.0            | -9.5            | -8.2           |
| Égypte*                                                   | -13.7       | -12.8           | -11.0           | -8.5           |
| Libye                                                     | -6.2        | -49.1           | -29.6           | -14.8          |
| Mauritanie                                                | -1.1        | -3.4            | -2.8            | -1.7           |
| Maroc                                                     | -5.5        | -4.9            | -4.2            | -3.8           |
| Tunisie                                                   | -4.6        | -4.7            | -4.5            | -4.2           |

Note: \* Pour l'Égypte, année fiscale juillet (n-1)/juin (n).

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Références

- AFD et al. (2009), *Africapolis : dynamiques de l'urbanisation, 1950-2020, approche géo-statistique*, Afrique de l'Ouest, Agence Française de Développement, Paris, [www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/Africapolis\\_Rapport.pdf](http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/Africapolis_Rapport.pdf).
- AFD/CIRAD (2014), 2014, *Année de l'agriculture familiale : l'AFD présente 9 grands produits d'Afrique et d'Asie du Sud-Est et se mobilise en faveur de l'agriculture familiale*, Agence Française de Développement, Paris, [www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/Evenements/2014%20annee%20de%20l%27agriculture/DP%20AFD%20salon%20agri%20-%20maj%2019%2002%202014.pdf](http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/Evenements/2014%20annee%20de%20l%27agriculture/DP%20AFD%20salon%20agri%20-%20maj%2019%2002%202014.pdf).
- Agergaard, J., N. Fold et K. Gough (2010), *Rural-Urban Dynamics: Livelihoods, Mobility and Markets in African and Asian Frontiers*, Routledge, Oxford.
- Ahmed, S. et al. (2014), « How significant is Africa's demographic dividend for its future growth and poverty reduction? », *Policy Research Working Paper*, no 7134, Banque mondiale, Washington, DC, [www-wds.worldbank.org/external/default/WDSPContentServer/WDSP/IB/2014/12/08/000158349\\_20141208151209/Rendered/PDF/WPS7134.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSPContentServer/WDSP/IB/2014/12/08/000158349_20141208151209/Rendered/PDF/WPS7134.pdf).
- Alkire, S., A. Conconi et S. Seth (2014), *Multidimensional Poverty Index 2014: Brief Methodological Note and Results*, Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford University, Oxford, [www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/Global-MPI-2014-Brief-Methodological-Note-and-Results.pdf?0a8fd7](http://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/Global-MPI-2014-Brief-Methodological-Note-and-Results.pdf?0a8fd7).
- Alvergne, C. (2008), *Le défi des territoires : comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Karthala, Paris.
- Asunka, J. (2013), « What people want from government: Basic services performance ratings, 34 countries », *Afrobarometer Policy Brief*, No. 5, décembre, [www.afrobarometer.org/files/documents/policy\\_brief/ab\\_r5\\_policybriefno5.pdf](http://www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/ab_r5_policybriefno5.pdf).
- BaFD (2013), *Au centre de la transformation de l'Afrique : Stratégie pour la période 2013-2022*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BaFD (2011), *Southern Africa: Regional Integration Strategy Paper 2011-2015*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BaFD et al. (2014), *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-fr>.
- BaFD et al. (2013), *Perspectives économiques en Afrique 2013 : Transformation structurelle et ressources naturelles en Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2013-fr>.
- BaFD et al. (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Promouvoir l'emploi des jeunes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-fr>.
- BaFD et al. (2011), *Perspectives économiques en Afrique 2011 : L'Afrique et ses partenaires émergents*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2011-fr>.
- Banque mondiale (2015a), *Global Monitoring Report 2014/2015: Ending Poverty and Sharing Prosperity*, Banque mondiale, Washington, DC, [www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/gmr/gmr2014/GMR\\_2014\\_Full\\_Report.pdf](http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/gmr/gmr2014/GMR_2014_Full_Report.pdf).
- Banque mondiale (2015b), *Indicateurs de gouvernance mondiaux*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#home> (consulté en janvier 2015).
- Banque mondiale (2010), *Indice de performance logistique 2010 (base de données)*, Banque mondiale, <http://lpi.worldbank.org/> (consulté le 4 mai 2015).
- Banque mondiale (2009), *Rapport sur le développement dans le monde 2009 : Repenser la géographie économique*, Banque mondiale, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/5991>.
- Berdegue, J. et F. Proctor (2014), « Inclusive rural-urban linkages », *Working Paper Series*, No. 123, Working Group: Development with Territorial Cohesion, Territorial Cohesion for Development Program, Santiago.
- Bird, K., K. Higgins et D. Harris (2010), « Spatial Poverty traps: An overview », Overseas Development Institute, Londres, [www.odi.org/publications/4533-spatial-poverty-traps-chronic-poverty](http://www.odi.org/publications/4533-spatial-poverty-traps-chronic-poverty).
- Braconier, H., G. Nicoletti et B. Westmore (2014), « Policy Challenges for the Next 50 Years », *OECD Economic Policy Papers*, No. 9, Éditions OCDE, <http://10.1787/2226583x>.
- Campagne, P. et B. Pecqueur (2014), *Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation*, Charles Léopold Mayer, Paris.
- CEA-ONU/Union africaine (2014), « Politique industrielle dynamique en Afrique : Institutions innovantes, processus efficaces et mécanismes flexibles », in *Rapport Économique sur l'Afrique*, Commission des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, [http://repository.uneca.org/unecawebsite/sites/default/files/page\\_attachments/era2014\\_french\\_fin-web\\_25.03.14\\_0.pdf](http://repository.uneca.org/unecawebsite/sites/default/files/page_attachments/era2014_french_fin-web_25.03.14_0.pdf).
- Cités et Gouvernements Locaux Unis (2010), *Local Government Finance: The Challenges of the 21st Century: Second Global Report on Decentralization and Local Democracy (GOLD II)*, Cités et Gouvernements Locaux Unis, Barcelone, [www.cities-localgovernments.org/gold/Upload/gold\\_report\\_2/2010%20EXECUTIVE%20SUMMARY%20baixa.pdf](http://www.cities-localgovernments.org/gold/Upload/gold_report_2/2010%20EXECUTIVE%20SUMMARY%20baixa.pdf).



- CNUCED (2014), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2014 – L'investissement au service des objectifs de développement durable : un plan d'action*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève.
- Cour, J. M. et S. Snrech (1998), *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020, Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/fr/csao/publications/38513077.pdf](http://www.oecd.org/fr/csao/publications/38513077.pdf).
- CSAO/OCDE (2005), « Un parc, trois pays », *Chroniques frontalières - Réalités ouest-africaines*, 2 septembre, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/fr/csao/publications/38539692.pdf](http://www.oecd.org/fr/csao/publications/38539692.pdf).
- DAES-ONU (2012), *World Population Prospects: The 2012 Revision* (base de données), <http://esa.un.org/wpp/> (consulté le 5 mars 2015).
- Dulani, B., R. Mattes et C. Logan (2013), "After a decade of growth in Africa, little change in poverty at the grassroots", *Afrobarometer Policy Brief*, No. 1, [www.afrobarometer.org/files/documents/policy\\_brief/ab\\_r5\\_policybriefno1.pdf](http://www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/ab_r5_policybriefno1.pdf).
- Dustmann, C. et A. Okatenko (2014), "Out-migration, wealth constraints, and the quality of local amenities", *Journal of Development Economics*, Vol. 110, pp. 52-63.
- fDi Markets (2015), *fDi Markets* (base de données), [www.fdimarkets.com](http://www.fdimarkets.com) (consulté le 17 mars 2015).
- FMI (2014), *Government Finance Statistics* (base de données), Fonds monétaire international, <http://elibrary-data.imf.org/FindDataReports.aspx?d=33061&e=170809> (consulté le 12 mars 2015).
- Fondation Mo Ibrahim (2014), *Indice Ibrahim de la gouvernance africaine* (IIAG) 2014 (base de données), Londres, [www.moibrahimfoundation.org/iiag/](http://www.moibrahimfoundation.org/iiag/) (consulté en janvier 2015).
- Fukunishi, T. et H. A. Ramiarison (2012), "Madagascar's garment industry: Success of Africa's garment exports?", in *Dynamics of the Garment Industry in Low-Income Countries: Experience of Asia and Africa* (Interim Report), Institute of Developing Economies: Japan External Trade Organization, [www.ide.go.jp/English/Publish/Download/Report/2011/pdf/410\\_ch7.pdf](http://www.ide.go.jp/English/Publish/Download/Report/2011/pdf/410_ch7.pdf).
- GPFI (2014), *G20 Plan to Facilitate Remittance Flows*, Global Partnership for Financial Inclusion, [www.gpfi.org/sites/default/files/documents/g20\\_plan\\_facilitate\\_remittance\\_flows.pdf](http://www.gpfi.org/sites/default/files/documents/g20_plan_facilitate_remittance_flows.pdf).
- Hettinger, P. (2014), "Beyond the health crisis, Ebola hits Liberia's economy hard", *Measuring the Pulse of Economic Transformation in West Africa Blog*, Banque africaine de développement, [www.afdb.org/en/blogs/measuring-the-pulse-of-economic-transformation-in-west-africa/post/beyond-the-health-crisis-ebola-hits-liberias-economy-hard-13431/](http://www.afdb.org/en/blogs/measuring-the-pulse-of-economic-transformation-in-west-africa/post/beyond-the-health-crisis-ebola-hits-liberias-economy-hard-13431/) (consulté le 4 mai 2015).
- IFES (2015), *Election Guide Calendar*, [www.electionguide.org/](http://www.electionguide.org/) (consulté le 4 janvier 2015).
- Imbernon J., B. Kabore et S. Dupuy (à paraître), « Les surfaces cultivées en Afrique de l'Ouest vues à très haute résolution : apport d'une cartographie du parcellaire cultivé », Mappemonde, Toulouse.
- International IDEA (2015), *Voter Turnout Website*, [www.idea.int/vt/index.cfm](http://www.idea.int/vt/index.cfm), Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (consulté le 4 janvier 2015).
- Kayizzi-Mugerwa, S., A. Shimeles et N. D. Yameogo (eds.) (2014), *Urbanization and Socio-Economic Development in Africa: Challenges and Opportunities*, Routledge African Studies, New York.
- King, A. et C. Ramlogan-Dobson (2015), "Is Africa actually developing?", *World Development*, Vol. 66/0, Elsevier, pp. 598-613, [www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X14002885](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X14002885).
- Losch, B. (2015), "The elusive quest for inclusive growth in sub-Saharan Africa: Regional challenges and policy options", in L. Haddad, H. Kato et N. Meisel, *Growth Is Dead, Long Live Growth: The Quality of Economic Growth and Why It Matters*, JICA Press, Tokyo, pp. 217-242.
- Losch, B., S. Fréguin-Gresh et E. White (2012), "Structural transformation and rural change revisited: Challenges for late developing countries in a globalizing world", *Africa Development Forum Series*, Banque mondiale et Agence Française de Développement, Washington, DC, et Paris.
- Losch, B., G. Magrin et J. Imbernon (2013), *Une nouvelle ruralité émergente. Regards croisés sur les transformations rurales africaines*, Atlas pour le Programme Rural Futures du NEPAD, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), Montpellier.
- Mveyange, A. (2015), "Night lights and regional income inequality in Africa", Banque mondiale.
- Ncube, M. et Z. Brixiova (2013), "Remittances and their macroeconomic impact", *World Economics*, Vol. 14/4, pp. 1-20, <https://ideas.repec.org/a/wej/wldecn/569.html>.
- Ncube, M., A. Shimeles et S. Younger (2013), "An Inclusive Growth Index for Africa", Banque africaine de développement, Tunis.
- NEPAD (2010), *The Rural Futures Programme: Rural transformation across the African Continent*, Secrétariat du NEPAD, Midrand.
- OCDE (2015), *OECD Economic Surveys: China 2015*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-chn-2015-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-chn-2015-en).
- OCDE (2014a), *Perspectives mondiales de l'aide en 2014: résultats de l'enquête 2014 du CAD sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs et les perspectives d'amélioration de la prévisibilité de l'aide*, Unclassified document DCD/DAC(2014)53, OCDE, Paris, [www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC\(2014\)53&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC(2014)53&docLanguage=En) (consulté le 17 mars 2015).

- OCDE (2014b), "Shifting gear: Policy challenges for the next 50 years", *Notes de politique économique du Département des Affaires économiques*, No. 24, OCDE, Paris, [www.oecd.org/eco/growth/Shifting%20gear.pdf](http://www.oecd.org/eco/growth/Shifting%20gear.pdf).
- OCDE (2014c), *OECD Territorial Reviews: Colombia 2014*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264224551-en>.
- OCDE (2009), *Reprise économique, innovation et croissance durable : Le rôle crucial des régions*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264076549-fr>.
- ONU (2014), *Rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable*, Nations Unies, New York, [www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/69/315&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/315&Lang=F).
- ONU (2011), *Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020*, Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Istanbul, 9-13 mai, [http://unohrrls.org/UserFiles/File/A-CONF\\_219-7%20report%20of%20the%20conference%20french.pdf](http://unohrrls.org/UserFiles/File/A-CONF_219-7%20report%20of%20the%20conference%20french.pdf).
- ONU Division de statistiques (2015), UN COMTRADE (base de données), Système harmonisé, Rev. 2, <http://wits.worldbank.org> (consulté le 17 février 2015).
- PARIS21 (2015), *A Road Map for a Country-Led Data Revolution*, PARIS21, Paris, [http://datarevolution.paris21.org/sites/default/files/Road\\_map\\_for\\_a\\_Country\\_led\\_Data\\_Revolution\\_web.pdf](http://datarevolution.paris21.org/sites/default/files/Road_map_for_a_Country_led_Data_Revolution_web.pdf).
- Paulais, T. (2012), *Financer les villes d'Afrique : l'enjeu de l'investissement local*, Banque mondiale et BAFD, Washington, DC, et Paris.
- PNUD (2014a), "Socio-economic impact of the Ebola Virus in Guinea, Liberia and Sierra Leone", *Policy Notes*, Vol. 1, No. 1-5, Programme des Nations Unies pour le développement, Genève.
- PNUD (2014b), "The Ebola Virus Disease Outbreak (EVD) is overstressing the fiscal capacity of governments in Guinea, Liberia and Sierra Leone", *Policy Notes*, Vol. 1, No. 3, octobre, Programme des Nations Unies pour le développement, Genève.
- PNUD (2014c), *Rapport sur le développement humain 2014 – Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- PNUE (2006), « Biodiversity », in *African Environment Outlook 2: Our Environment, Our Wealth*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, [www.eoearth.org/view/article/150570](http://www.eoearth.org/view/article/150570).
- Rodrik, D. (2014), "An African growth miracle?", *Richard H. Sabot Lectures*, Center for Global Development, Washington, DC, [www.sss.ias.edu/files/pdfs/Rodrik/Research/An\\_African\\_growth\\_miracle.pdf](http://www.sss.ias.edu/files/pdfs/Rodrik/Research/An_African_growth_miracle.pdf).
- Shimeles, A. et T. Nabassaga (à paraître), "Why is inequality high in Africa?", Banque africaine de développement, Abidjan.
- SWAC/PDM (2001), *Écoloc, gérer l'économie localement en Afrique : évaluation et prospective*, Club du Sahel/OCDE et Partenariat pour le développement municipal, Paris.
- Sy, A. (2015), "2015: A crucial year for financing development in Africa", *Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2015*, Brookings Institution, Washington, DC, pp. 22-26, [www.brookings.edu/~media/Research/Files/Reports/2015/01/foresight%20africa/financing%20african%20development%20sy.pdf](http://www.brookings.edu/~media/Research/Files/Reports/2015/01/foresight%20africa/financing%20african%20development%20sy.pdf) (consulté le 17 mars 2015).
- Tacoli, C. (2002), "Changing rural-urban interactions in sub-Saharan Africa and their impact on livelihoods: A summary", *Working Paper Series on Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies*, No. 37, International Institute for Environment and Development.
- Union africaine (2014), *Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015*, Addis Ababa, Union Africaine, [www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Macroeconomy/post2015/cap-post2015\\_fr.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Macroeconomy/post2015/cap-post2015_fr.pdf).
- Yatta, F.P. (2015), « La décentralisation en Afrique : peut-elle aider les pays africains à mieux gérer leurs inégalités spatiales et territoriales? », *Think Piece* du Centre de Développement de l'OCDE, OCDE, Paris.

### Pour en savoir plus

- Bigsten, A. (2014), "Dimensions of income inequality in Africa", *WIDER Working Papers*, No. 2014/050, United Nations University World Institute for Development Research, Helsinki, [www.wider.unu.edu/publications/working-papers/2014/en\\_GB/wp2014-050/](http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/2014/en_GB/wp2014-050/).
- Brian, T. et F. Laczkó (2014), *Fatal Journeys - Tracking Lives Lost during Migration*, International Organization for Migration, Genève, [http://publications.iom.int/bookstore/free/FatalJourneys\\_CountingtheUncounted.pdf](http://publications.iom.int/bookstore/free/FatalJourneys_CountingtheUncounted.pdf).
- Ravallion, M. et S. Chen (2012), "Monitoring Inequality", *Let's Talk Development Blog*, Banque mondiale, <http://blogs.worldbank.org/developmenttalk/monitoring-inequality>, (consulté le 4 mai 2015).





# Perspectives économiques en Afrique 2015

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET INCLUSION SPATIALE

Dans un format pratique, cette synthèse donne une sélection des faits et des chiffres les plus marquants de l'édition 2015 des *Perspectives économiques en Afrique*.

### Sommaire

Performances et perspectives en Afrique

Les économies africaines doivent se préparer à des changements mondiaux et nationaux

Thème spécial : Développement territorial et inclusion spatiale

Chiffres clés

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) est un outil essentiel pour suivre les évolutions économiques du continent. Parce que l'Afrique est composée de pays nombreux, différents et en évolution rapide, un tel outil se devait d'analyser la performance à court terme des économies individuelles dans leur contexte régional. Le développement étant multiforme, il lui fallait combiner les dimensions macroéconomique, structurelle et sociale. Les PEA s'adressent principalement aux décideurs et aux analystes pour les aider à prendre des décisions éclairées, ainsi qu'aux investisseurs, journalistes, universitaires et étudiants. Aujourd'hui, les PEA sont le seul rapport annuel qui examine en détail la performance économique des 54 pays du continent de façon strictement comparable, à l'aide d'un cadre d'analyse unique.

Ce rapport est rendu possible par la combinaison de l'expertise, du savoir-faire et des réseaux des **trois institutions partenaires** des PEA : la Banque africaine de développement (BAfD), le Centre de développement de l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Les ***Perspectives économiques en Afrique 2015*** sont disponibles en anglais, en français et en portugais (version abrégée). Elles peuvent être consultées et achetées via OECDiLibrary : <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>. Elles comprennent :

- un aperçu complet de la performance et des perspectives économiques de l'Afrique (partie I) ;
- une analyse profonde d'un thème d'une importance particulière pour le continent : le développement territorial et l'inclusion spatiale (partie II) ;
- la synthèse sur une à deux pages de chacune des 54 notes pays (partie III) ;
- une annexe statistique exhaustive.

Les **versions intégrales des 54 notes pays** sont produites par des chercheurs, des économistes-pays et des statisticiens de la BAfD, en collaboration avec des équipes du PNUD présentes sur le continent et des experts du Centre de développement de l'OCDE. Tous recueillent des données et des informations auprès des bureaux nationaux de la statistique, des ministères, des investisseurs, des acteurs de la société civile et des partenaires étrangers pour produire une analyse exhaustive des développements récents et réaliser des projections macroéconomiques originales à deux ans.

L'intégralité du rapport, **y compris les versions intégrales des notes pays**, est en accès libre sur le **site web** commun des partenaires. Tous les tableaux des notes pays et de l'annexe statistique y sont également téléchargeables sous format Excel.

[www.africaneconomicoutlook.org/fr](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr)

